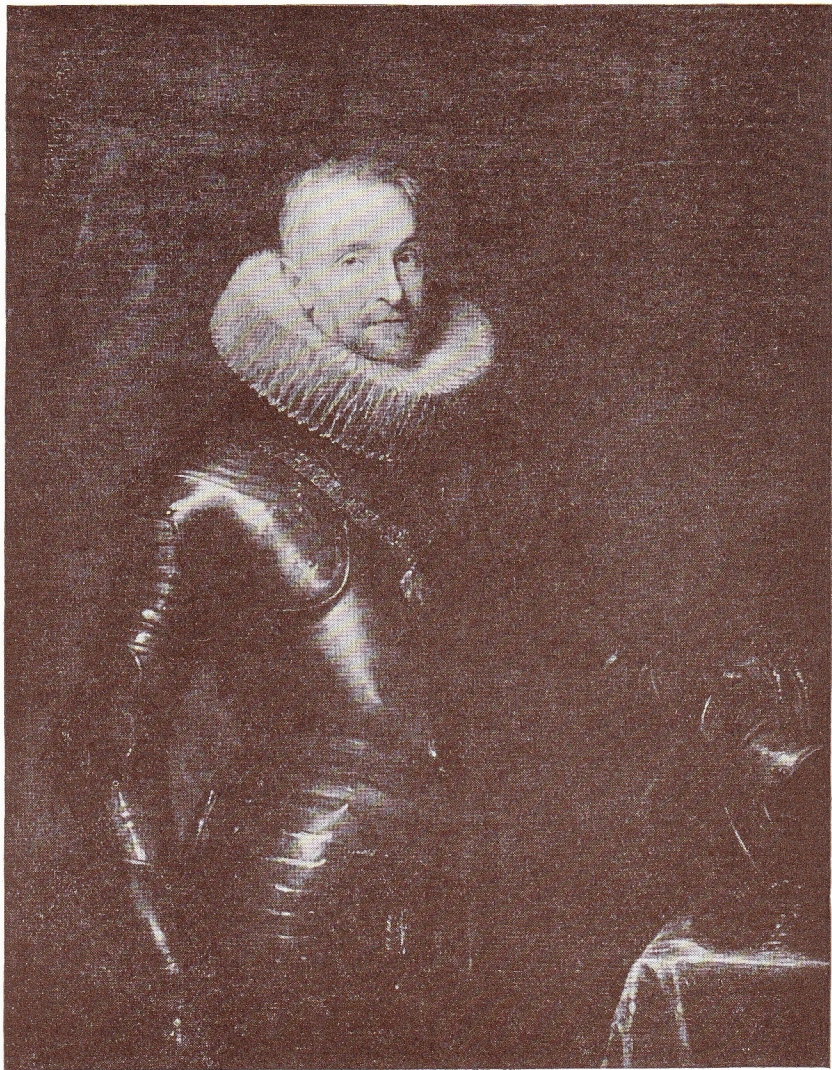


# QUATRIEME PARTIE

## BRUXELLES AU TEMPS DE LA DOMINATION ESPAGNOLE (1515 à 1713-14-15)

B. — DEUXIEME PERIODE : DEPUIS L'AVENEMENT DES ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE JUSQU'AU TRANSFERT DES PAYS-BAS A L'AUTRICHE (1598-1713-14-15)



### I. VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

RÈGNE DES  
ARCHIDUCS  
ALBERT ET  
ISABELLE.  
(1598-1621).

Le 5 septembre 1599 les archiducs arrivèrent à Bruxelles. Trois jours durant, des fêtes, des feux de joie, des illuminations, témoignèrent des sentiments d'enthousiasme de la population.

Inaugurés comme souverains Albert et Isabelle vinrent se fixer dans la capitale. Ils y convoquèrent une réunion des États Généraux (1600).

Entre les concep-

Fig. 120. Portrait d'Ambroise Spinola, le fameux général espagnol qui s'empara de la ville d'Ostende pour compte de l'archiduc Albert. — Œuvre de Van Dyck. — Cliché de la S. R. A. B., article de P. Bautier, tome XXVI, année 1912.

tions politiques de l'assemblée et celles de l'archiduc une différence très nette se fit jour aussitôt. Alors que les délégués des provinces souhaitaient négocier la paix avec les rebelles du Nord (les Hollandais), l'archiduc ne songeait qu'à obtenir les moyens financiers nécessaires pour l'achèvement de la guerre contre les dits rebelles. Aussi les discussions furent-elles laborieuses. Lassé par la résistance des États le prince fit établir une aide mensuelle de 300.000 florins. Il était bien décidé à ne plus jamais réunir une assemblée si peu docile à ses désirs.

La Flandre maritime avait été envahie par Maurice de Nassau (19 juin 1600). Après avoir remporté une victoire à Nieupoort celui-ci se retrancha dans la ville d'Ostende. En vain l'archiduc tenta de l'en déloger. Il fallut un siège de plusieurs années pour emporter d'assaut « la nouvelle Troie ». Mais la guerre n'en continua pas moins jusqu'en 1609. Alors seulement les adversaires conclurent une trêve.

L'année même où celle-ci expira (1621) le roi Philippe III et l'archiduc Albert moururent. Les funérailles d'Albert furent célébrées à Bruxelles, l'année suivante, avec une somptuosité dont les quelques détails suivants suggéreront l'ampleur. La cérémonie, commencée à huit heures du matin, ne se termina que vers le soir. Sur le parcours du cortège funèbre deux mille quatre cent quatre-vingt-sept bourgeois de la ville formaient la haie, une torche à la main. Durant six semaines, et pendant trois heures chaque jour, toutes les cloches de la cité sonnèrent le glas.



Fig. 121. Portrait de l'archiduc Albert, par P. P. Rubens (au Musée de peinture ancienne de Bruxelles). Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.).

## GOVERNEMENT DE L'ARCHIDUCHESSE ISABELLE (1621-1633).

La mort d'Albert fit retomber les Pays-Bas sous l'autorité directe de l'Espagne, où Philippe IV venait de succéder à Philippe III. En mars 1623 les députés des provinces furent convoqués, à Bruxelles, successivement, pour y prêter serment au nouveau souverain devant l'archiduchesse, devenue gouvernante-générale des Pays-Bas.

Les Hollandais avaient repris les hostilités presque aussitôt après la mort de l'archiduc (août 1621). Sous le commandement de Frédéric-Henri de Nassau ils avaient pénétré dans le duché de Brabant (mai 1622), campé à Haecht et poussé des pointes jusqu'aux abords de la capitale, ravageant des villages et des fermes isolées des alentours.

Dans l'accomplissement de sa mission gouvernementale Isabelle fit rarement appel à la

collaboration de personnalités belges, donnant surtout sa confiance à des nobles et à des prêtres étrangers, Italiens ou Espagnols. Un mécontentement très vif en résulta parmi les représentants de la haute noblesse indigène.

Un parti national ne tarda pas à se former. Comme le compromis de 1565 il groupait plusieurs membres de la plus haute aristocratie belge, les d'Arschot, les d'Epinoy, les Bournonville, les d'Egmont, les de Hennin, etc. L'appui du comte Vandenberg, capitaine réputé, et de Jacques Boonen, le vertueux archevêque de Malines, lui était assuré.

Au surplus les gens du peuple se rangeaient, eux aussi, parmi les mécontents. Ecrasés sous la charge des impôts, ils constataient avec amertume qu'en dépit des sacrifices consentis au profit de l'armée celle-ci se montrait incapable de rien entreprendre d'efficace contre l'ennemi.

Lorsque l'archiduchesse mourut (1<sup>er</sup> décembre 1633), le trésor public était vide. L'on dut, par suite, renoncer à la célébration de funérailles dignes de la fille de Philippe II.



Fig. 122. Portrait de l'archiduchesse Isabelle, par P. P. Rubens (au Musée de peinture ancienne de Bruxelles). Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.).

## GOVERNEMENT INTÉRIMAIRE DU MARQUIS D'AYTONA.

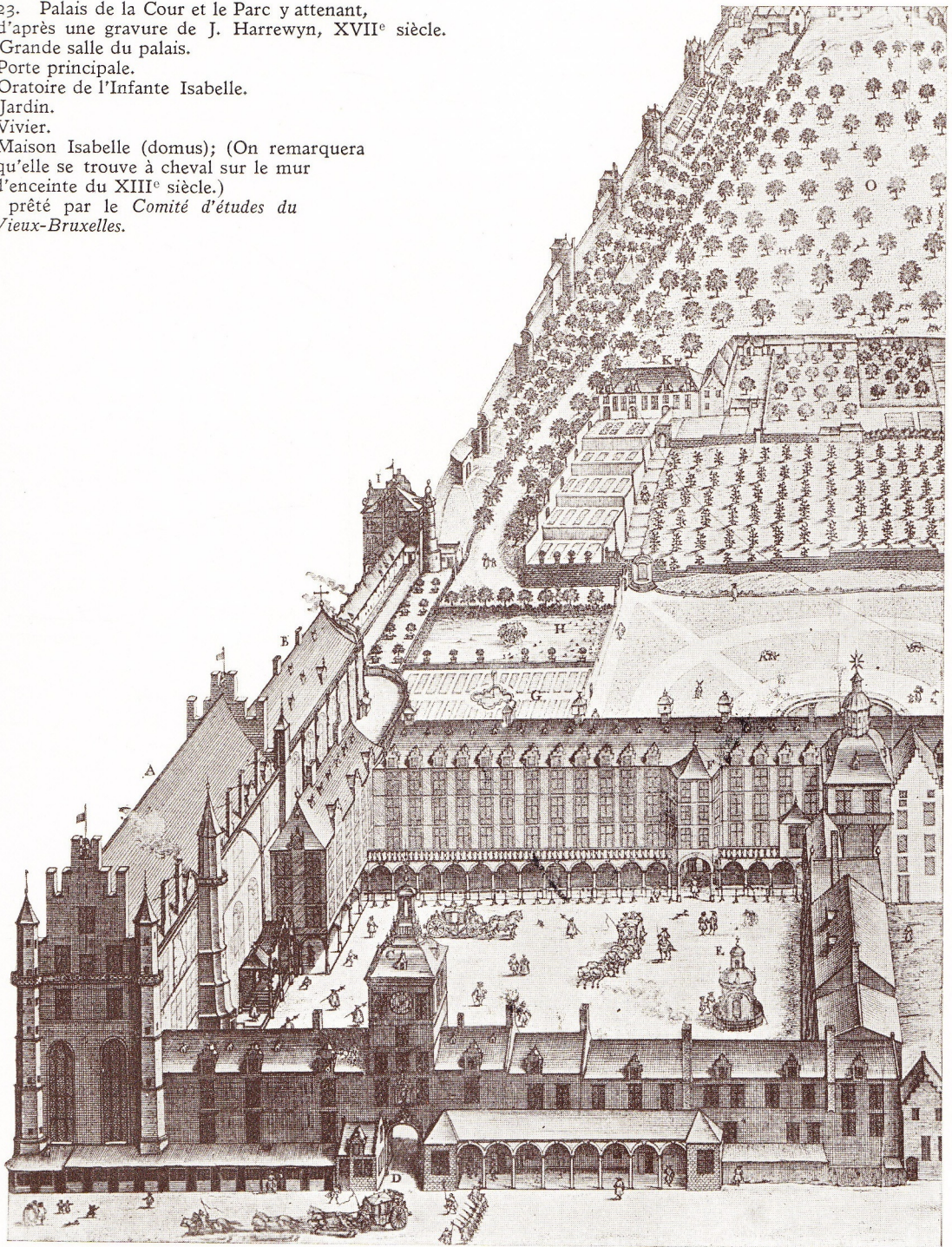
(1633).

Sur l'ordre de la cour de Madrid le marquis d'Aytona (chargé intérimairement du gouvernement général des Pays-Bas) prit aussitôt des mesures contre le parti national. Le comte Vandenberg et le prince de Barbançon furent arrêtés; le prince d'Epinoy et le duc de Bournonville, réfugiés en France, furent condamnés par contumace à la peine capitale; leurs biens

Fig. 123. Palais de la Cour et le Parc y attenant,  
d'après une gravure de J. Harrewyn, XVII<sup>e</sup> siècle.

- A. — Grande salle du palais.
- D. — Porte principale.
- F. — Oratoire de l'Infante Isabelle.
- G. — Jardin.
- H. — Vivier.
- I. — Maison Isabelle (domus); (On remarquera qu'elle se trouve à cheval sur le mur d'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle.)

Cliché prêté par le Comité d'études du  
Vieux-Bruxelles.



furent confisqués. Le duc d'Arschot, en mission en Espagne, fut également appréhendé.

Ces sévères exemples matèrent la haute noblesse. Dorénavant elle ne jouera plus aucun rôle dans les conseils du gouvernement espagnol, où les gens de robe se substituèrent à elle.

Le 29 avril 1634 une amnistie générale fut d'ailleurs proclamée, l'Espagne ayant hâte de ramener le calme à l'intérieur alors qu'elle se préparait à combattre la politique impérialiste de la France (alors dirigée par le cardinal de Richelieu). La même année les Etats Généraux furent dissous. Ils ne devaient plus jamais se réunir avant la Révolution brabançonne de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## GOVERNEMENT DU CARDINAL-INFANT (1634-1641).

Le 4 novembre 1634 Bruxelles réservait une réception magnifique au nouveau gouverneur général, le cardinal-infant don Ferdinand.

Les allégories représentées sur les arcs de triomphe érigés aux carrefours étaient l'œuvre de l'architecte Jacques Francquart et du peintre Gaspard De Craeyer.

A la fois homme de guerre et homme d'Eglise don Ferdinand devint rapidement populaire dans le pays, ainsi qu'en témoigne l'enseigne de mainte auberge de village en Flandre et en Brabant : « In den Prins-Cardinaal ».

Rompant avec la tradition établie par ses prédécesseurs il réserva aux Belges une part importante dans l'administration du pays.

A peine arrivé il eut à déployer toutes ses ressources de capitaine, la France ayant conclu une alliance avec les Provinces-Unies (8 février 1635). Les forces franco-hollandaises opérèrent leur jonction près de Maestricht, pénétrèrent en Brabant, saccagèrent Tirlemont, investirent Louvain, occupèrent Tervueren. Leurs avant-gardes s'avancèrent jusqu'au bois de Linthout (situé à l'emplacement du parc du Cinquantenaire actuel). L'approche



Fig. 124. L'infant Ferdinand, portrait par P. P. Rubens.  
Cliché prêté par la Radio-Scolaire, (I. N. R.).

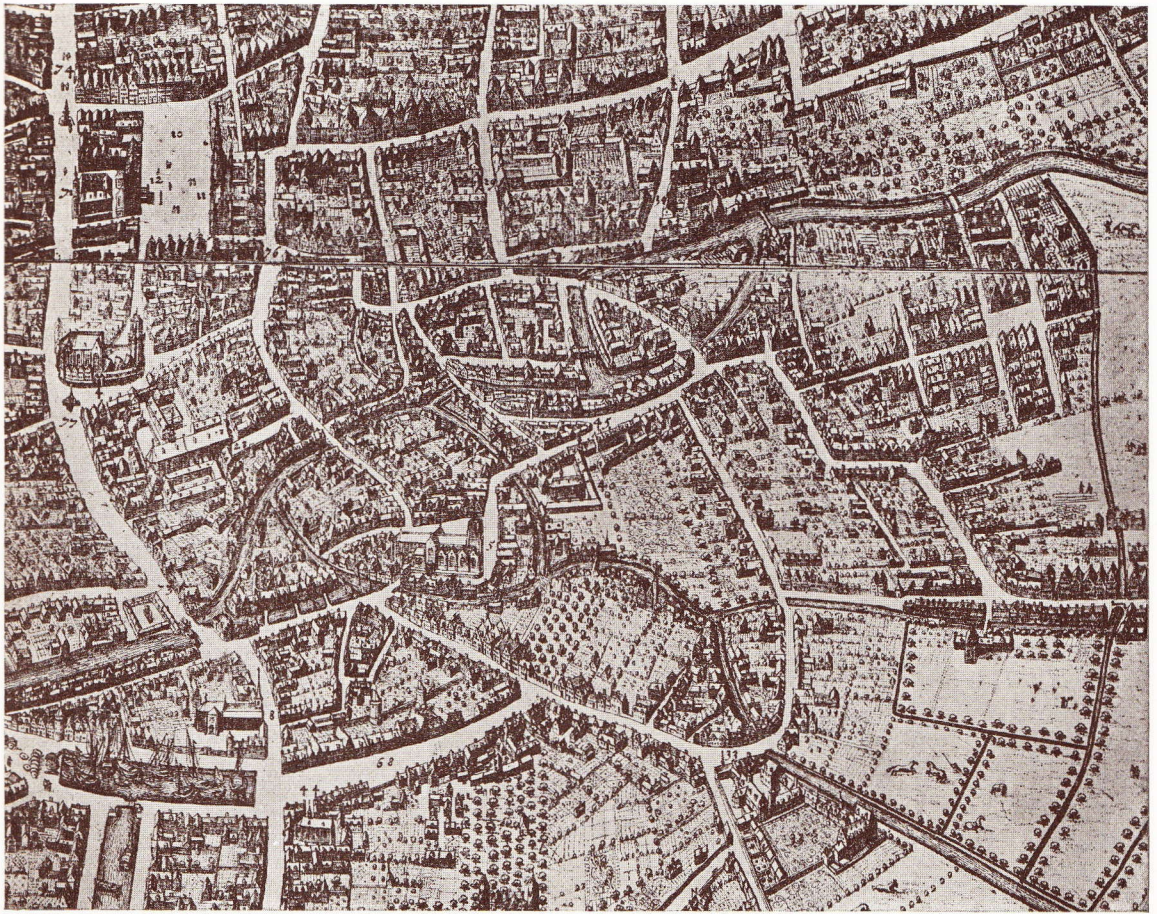


Fig. 125. Fragment du plan Martin de Tailly (1639) figurant les Quartiers centraux de la ville de Bruxelles : l'Île St-Géry, les bassins intérieurs, la Grand'Place.  
Cliché de la S.R.A.B., art. P. Bonenfant, Les premiers remparts de Bruxelles, t. XL des Annales de la Société.

de renforts commandés par Octave Piccolomini les força heureusement à la retraite. Bruxelles où, en toute hâte, on avait entrepris la réparation des fortifications, respira. Le Cardinal-infant poursuivit vigoureusement la campagne. Mais une atteinte de petite vérole le fit disparaître, le 9 novembre 1641, à l'âge de 33 ans.

### GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE DE DON FRANCISCO DE MELO (1641-1644).

En attendant la désignation d'un prince du sang le gouvernement général des Pays-Bas fut confié à un capitaine espagnol réputé pour sa valeur et son courage : don Francisco de Melo.

## GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE DE CASTEL-RODRIGO ET DE PICCOLOMINI, POUR COMPTE DE DON JUAN D'AUTRICHE.

(1644-1647).

Melo fut remplacé par don Manuel de Moura, Corte Real, marquis de Castel-Rodrigo, chargé du gouvernement civil, pour compte de don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et par Octave Piccolomini, chargé du commandement des troupes

La mésintelligence qui surgit entre les deux chefs affaiblit aussitôt la résistance espagnole aux attaques de la France. En 1647 le roi envoyait aux Pays-Bas un nouveau gouverneur.

## GOUVERNEMENT DE L'ARCHIDUC LÉOPOLD-GUILLAUME D'AUTRICHE.

(1647-1656).

L'archiduc Léopold-Guillaume était un brillant capitaine. Par ailleurs il était un ardent adversaire des protestants et des jansénistes. S'il avait accepté le gouvernement des Pays-Bas c'était à la condition de disposer de pleins pouvoirs. Il n'hésita pas à violer ouvertement ce qui subsistait encore des franchises provinciales et dédaigna de convoquer les Etats Généraux.

Les Français menaçant le Brabant la mise en état des défenses de la capitale fut reprise. Ce qui nécessita des impôts spéciaux.

Mais les négociations diplomatiques entamées à Munster (dès 1646) aboutirent, le 30 janvier 1648. Bien que notre pays eut fait tous les frais de cet accord il salua la proclamation de la paix par d'enthousiastes manifestations.

A Bruxelles, les réjouissances publiques durèrent trois jours. Les chaussetiers, pour avoir allumé les plus beaux feux de joie, remportèrent à cette occasion un prix de vingt-quatre pots de vin.

Le traité cependant ne nous débarrassait que d'un seul adversaire, la Hollande. La lutte se poursuivait âprement contre l'autre, la France.

## GOUVERNEMENT DE DON JUAN D'AUTRICHE

(1656-1658).

Léopold-Guillaume fut remplacé par don Juan d'Autriche, fils naturel du roi, qui arriva dans notre pays en mai 1656.

Le nouveau gouverneur dut poursuivre la lutte contre les armées françaises. Le maréchal de Turenne, en effet, s'avancait à travers la Flandre, pénétrait en Brabant, et poussait ses coureurs jusqu'aux portes de *Bruxelles* (1658).

Heureusement, l'année suivante, le traité des Pyrénées mettait fin aux hostilités.

Don Juan, rappelé en Espagne, était remplacé au gouvernement des Pays-Bas par le marquis de Caracena.

## GOUVERNEMENT DU MARQUIS DE CARACENA

(1658-1664).

La paix conclue avec la France ne fut proclamée à *Bruxelles* que le 18 mai 1660.

Des réjouissances encore plus enthousiastes que celles ayant marqué la conclusion de la paix avec les Provinces-Unies, la saluèrent.

Mais, débarrassés des armées françaises, les Pays-Bas ne l'étaient pas des armées espagnoles. Or celles-ci, dépenaillées, privées de tout, prenaient de vive force à l'habitant ce qu'elles réclamaient en vain du gouvernement. *Bruxelles* eut à souffrir de leurs « foudres, violences et larcins ». Afin de garantir aux habitants un minimum de sécurité le Magistrat fut amené à organiser des patrouilles nocturnes dans les rues de la cité.

## GOUVERNEMENT DU MARQUIS DE CASTEL-RODRIGO (1664-1669).

En 1664 le marquis de Caracena fut remplacé par le marquis de Castel-Rodrigo. L'année suivante celui-ci prêtait, au nom de Charles II, successeur de Philippe IV, le serment de respecter les privilèges contenus dans la Joyeuse-Entrée.

L'avènement de Charles II allait bientôt faire déferler de nouvelles calamités sur les Pays-Bas. Le roi de France, Louis XIV, ne réclamait-il pas ces pays à titre « d'avancement d'hoirie » (avance sur l'héritage de son épouse, Marie-Thérèse, fille de Philippe IV).

La guerre dite de dévolution, allait s'ensuivre, Elle éclata dès 1667; le Hainaut et la Flandre gallicane furent aussitôt envahis. Prévoyant l'événement le Gouverneur avait, dès 1666, donné *ordre de moderniser l'organisation défensive de Bruxelles*; un ravelin avait été établi à la porte d'Obbrussel; les demi-lunes proches de la Grosse Tour avaient été transformées en bastions; la batterie de Notre-Dame défendant la chaussée hors la porte de Namur avait été reconstruite; on avait dressé des palissades, à l'aide d'arbres coupés dans la forêt de Soignes.

Lorsque les Bruxellois apprirent la marche en avant des troupes françaises ils consentirent à payer les *contributions extraordinaires* nécessaires à la levée et à l'entretien d'un corps d'infanterie.

Des approvisionnements furent amenés dans la ville; les ponts du canal de Willebroeck furent rompus afin de gêner le passage éventuel de l'ennemi. En même temps se concentraient, à l'ouest de la capitale, les régiments commandés par le prince de Ligne et le comte de Rennebourg. Ces précautions n'étaient pas inutiles puisque l'avant-garde française poussa, peu après, jusqu'au village de *Dilbeek*.

Au printemps de l'année suivante l'ennemi reparut en Brabant, ravageant les villages de la *vallée de la Senne* après avoir levé de lourdes contributions. Bruxelles allait être investie lorsque Louis XIV conclut le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668).

La cour de Madrid fit grief à Castel-Rodrigo des revers essuyés par l'armée espagnole et le remplaça par don Inigo de Velasco, connétable de Castille.

## GOUVERNEMENT DE DON INIGO DE VELASCO (1669-1670).

Cet incapable fit son entrée solennelle à Bruxelles, le 12 janvier 1669. Sous son gouvernement les désordres commis par la soldatesque espagnole ne cessèrent de se multiplier. Exaspérés les Belges se vengèrent, non seulement par la publication d'une nuée de libelles, mais aussi par des meurtres de militaires.

Dans la capitale les malheurs d'une *épidémie de peste* venaient s'ajouter à ces troubles. La population pauvre des quartiers de la rue Haute et de la rue de Flandre fut décimée. Commencée en 1667 l'épidémie ne cessa qu'en 1669. Elle fit 4.000 victimes.



GOUVERNEMENT DE DON JUAN DOMINGO DE ZUNIGA Y FONSECA  
COMTE DE MONTEREY

(1670-1674).

L'année suivante le gouverneur fut remplacé par un jeune homme de 28 ans, intelligent, actif et bon, le comte de Monterey. Celui-ci fit aussitôt poursuivre les *travaux de défense de Bruxelles*, en prévision des menaces d'une nouvelle guerre. Les ingénieurs Mercx et Blom les dirigèrent, sous la surveillance de Philippe-Eugène Martini. On construisit un nouveau

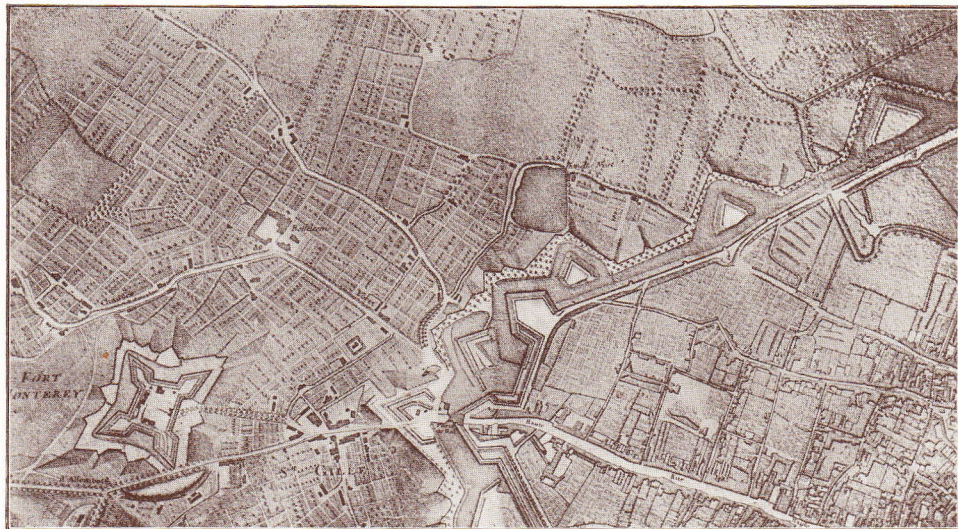


Fig. 126. Fragment du Plan de Bruxelles du XVII<sup>e</sup> siècle (partie méridionale de la Ville, quartier de la Porte de Hal; en dehors de cette porte, sur les hauteurs de Saint-Gilles-Obbrussel on aperçoit le fort dit de Monterey, du nom du comte de Monterey qui en avait ordonné la construction). Cliché de la S. R. A. B., tome XXXVII, 1934.

ravelin entre la porte de Namur et le bastion Saint-Jean; on convertit en bastions les ravelins défendant les portes de Coudenberg, de Louvain et de Schaerbeek; on édifia un ouvrage à cornes devant la porte de Schaerbeek, plus une demi-lune au village de Schaerbeek; on compléta

la défense de la porte de Hal par l'adjonction de trois bastions (dénommés Monterey, Castel-Rodrigo et Sainte-Claire) et d'un fort (dit de Monterey) élevé sur les hauteurs d'Obbrussel (1). Sur tout le pourtour de la ville on améliora la contrescarpe; on couvrit en outre la ville basse par un cordon de ravelins et de retranchements protégeant spécialement la porte de Flandre et l'écluse du Chien, proche de la Porte du Rivage.

En juin 1672 Louis XIV déclara la guerre aux Provinces-Unies (qui venaient de conclure une alliance défensive avec l'Espagne). Notre pays devait nécessairement en subir les contrecoups. Le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante des éléments de l'armée française arrivaient en vue de Bruxelles et prenaient position sur les hauteurs d'*Anderlecht*. Peu après la capitale était presque entièrement encerclée. L'ennemi se livrait aux pires violences dans les campagnes environnantes. Seules les communications par la porte de Namur demeuraient libres. Cette

(1) Le souvenir de ce fort est conservé par le nom de la rue du Fort à St.-Gilles.

situation pénible ne dura heureusement pas très longtemps, les troupes s'étant retirées du Brabant pour aller entreprendre le siège de Maestricht.

Louis XIV n'avait cependant pas fait de déclaration de guerre à l'Espagne. C'est celle-ci qui, après s'être alliée à l'Empire, déclara la guerre à la France. Monterey fut chargé de la notification (16 octobre 1673). Aussitôt la garnison de Bruxelles fut renforcée; les maisons pouvant gêner le tir des batteries des portes de Louvain, de Namur et de Hal, furent démolies. Mais les armées françaises se retirèrent derrière la ligne de la Meuse.

En 1674 le duc de Villa-Hermosa remplaçait le comte de Monterey à la tête des Pays-Bas.

### GOUVERNEMENT DU DUC DE VILLA-HERMOSA (1674 à 1680).

En 1677 la capitale fut de nouveau menacée (cette fois par l'armée du maréchal de Luxembourg).

L'année suivante la paix était enfin signée à Nimègue (10 août 1678). Les Bruxellois purent se livrer à l'espérance de voir revenir des jours heureux. Hélas, les circonstances étaient par trop défavorables : l'incompétence de la plupart des gouverneurs qui s'étaient succédé dans le pays, la lourdeur croissante des charges imposées par la guerre, les spoliations du trésor public par les fonctionnaires espagnols — de plus en plus nombreux dans les cadres de l'administration — tout s'opposait au retour d'une vraie paix. D'ailleurs la méfiance à l'égard du pouvoir espagnol s'accompagnait, à Bruxelles, d'une méfiance de plus en plus vive à l'égard d'un Magistrat que l'on savait entièrement inféodé au dit pouvoir.

Aussi des heurts brutaux étaient-ils à redouter. Lorsque, en septembre 1680, le Gouvernement prétendit lever un impôt seulement consenti par les deux premiers Ordres — mais non encore par le Tiers-Etat, — l'émeute gronda dans les rues. Les « nations » en étaient les animatrices.

Le mois suivant, une nouvelle fermentation populaire se manifestait à propos d'un autre impôt dit « *droit de chaussée* ». Le Magistrat dut convoquer les serments, organiser des patrouilles nocturnes et tendre les chaînes au travers des rues aboutissant à la Grand'Place, afin de rétablir l'ordre.

### GOUVERNEMENT DU PRINCE ALEXANDRE FARNÈSE (1680 à 1682).

Mais l'agitation populaire redoubla sous le gouvernement de l'incapable Farnèse. Le spectacle offert par cet indigne rejeton d'un homme illustre n'était pas de nature à l'apaiser. Incapable de monter à cheval, le gros homme paradait en un superbe carrosse au milieu de la foule empressée de ses favoris italiens.

Les « nations » bruxelloises refusèrent de voter les aides demandées pour le paiement de la solde de 2.000 fantassins et de 500 cavaliers. Elles maintinrent énergiquement leur refus bien que Farnèse eût menacé de quitter la Ville et de transférer à Louvain le siège des Conseils du Gouvernement et du Conseil de Brabant. Leurs membres disaient « qu'on leur arracherait plutôt le cœur qu'un seul sol ».

C'est en pleine agitation, et sans avoir osé mettre sa menace à exécution, que Farnèse quitta Bruxelles, où le Marquis de Grana vint le remplacer.

## GOUVERNEMENT DU MARQUIS DE GRANA (1682 à 1685).

A peine le nouveau gouverneur avait-il pris les rênes du pouvoir que les Français envahirent encore une fois le pays. Le Brabant subit de nouvelles dévastations; le maréchal de Boufflers fit mettre le feu aux maisons des villages de la cuve :

30 furent détruites au hameau de *Koekelberg*, 4 au village d'*Ixelles* (janvier 1684).

Par bonheur une armée hollandaise vint l'empêcher de faire le siège de la capitale. Peu après (août 1684) les hostilités furent arrêtées par la signature de la trêve de Ratisbonne. C'est d'un cœur attendri que les Bruxellois saluèrent cette trêve proclamée au son des cloches, des timbales et des trompettes.

Le 19 juin de l'année suivante mourait le marquis de Grana. Son successeur, don Francisco Antonio de Agurto, Marquis de Gastanaga, arrivait dans la capitale le 2 janvier 1686.

## GOUVERNEMENT DU MARQUIS DE GASTANAGA (1685 à 1691).

C'est au temps de son gouvernement que les Pays-Bas ressentirent les effets de la guerre dite de la *Ligue d'Augsbourg* (La France contre la Ligue, c-à-d. l'Empire, l'Espagne, la Suède, la Bavière et la Saxe). Vainqueurs à Fleurus (1<sup>er</sup> juillet 1690), les Français s'avancèrent vers le Nord et

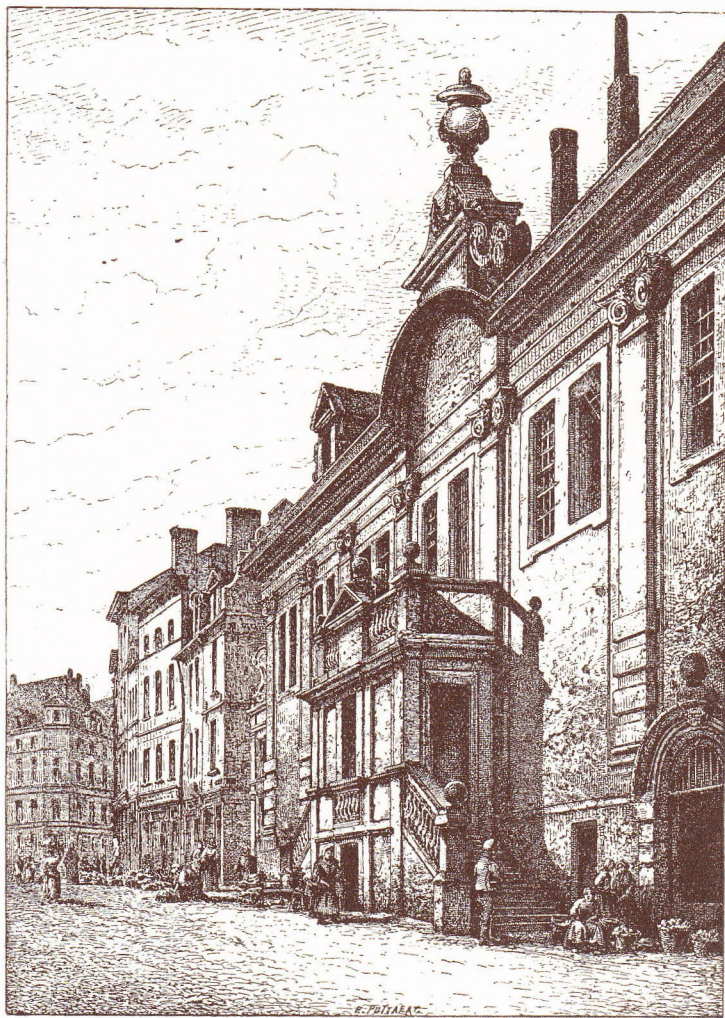


Fig. 127. La Grande Boucherie, bâtie en 1679, disparue après la guerre 1914-1918. — Etait située Rue Marché aux Herbes, immédiatement derrière la Maison du Roi. — D'après dessin de Puttaert.

Cliché prêté par le T. C. B.

détruisirent Hal, à 15 kilomètres de Bruxelles. Gastanaga établit son quartier général à Schaerbeek. Tous les *villages de la cuve* furent encombrés de troupes; chargées de la

défense du pays, celles-ci se livraient néanmoins aux pires excès, vivant entièrement aux dépens « du bonhomme », le pauvre paysan, éternelle victime des guerres.

Le 12 décembre 1691 l'Électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, était désigné pour remplacer Gastanaga. Il arriva à Bruxelles le 26 mars 1692.



Fig. 128. Le bombardement de Bruxelles par l'armée française commandée par le maréchal de Villeroi — 1695 — d'après une gravure de l'époque.

Cliché prêté par *Eigen Schoon en de Brabander*.

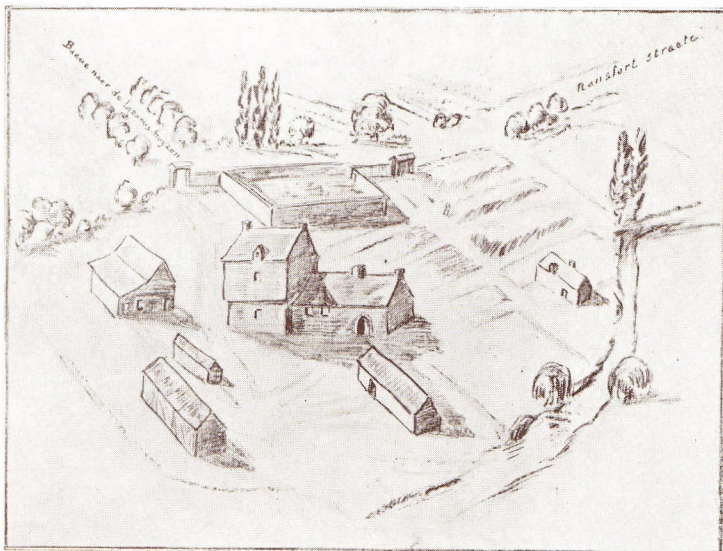


Fig. 129. La ferme de Ransfort en 1711, dans le prolongement de la rue du même nom. Elle disparut lors du creusement du canal de Charleroi. Dessin de Pirijs, d'après un document des archives de l'Hôpital Saint-Jean.

Cliché prêté par *Eigen Schoon en De Brabander*.

## GOVERNEMENT DE MAXIMILIEN- EMMANUEL DE BAVIÈRE (à partir de 1691).

Précédé d'une réputation extrêmement flatteuse à cause de ses succès contre les Turcs, il y fut accueilli en sauveur.

Il ne put cependant empêcher les Français de remporter des victoires répétées sur les alliés (Steenkerque, Neerwinden, Charleroi). Il ne put davantage empêcher le maréchal de Villeroi, de mettre le *siège devant Bruxelles*, et de livrer cette ville aux horreurs d'un *bombardement*.



Fig. 130. Les ruines de la Grand'Place après le bombardement de 1695, d'après gravure d'Aug. Coppens. — A gauche, l'Hôtel de Ville. Dans le fond, La Louve, Le Sac et La Brouette. Entre l'Hôtel de Ville et ces maisons, la tour et l'église Saint-Géry. A l'angle de la rue au Beurre, les ruines du Serhuyskintsteen. A droite, le Beffroi (église St.-Nicolas) et la Maison du Roi. Cliché prêté par le T. C. B.

Les événements de la mi-août 1695 sont restés écrits en lettres de feu dans la mémoire des Bruxellois. Le 11, Villeroi établit son quartier général dans le couvent des Minimes à *Anderlecht*; le gros de ses troupes s'adossait aux villages d'*Itterbeek* et de *Dilbeek*, d'où l'on découvrait aisément l'ensemble de la ville. Le 13, l'ennemi arma ses batteries (dix-huit pièces de gros calibre et vingt-cinq mortiers, installés derrière la ferme de Ransfort, sur le territoire de *Molenbeek-Saint-Jean*). A sept heures du soir, le bombardement commença, la tour de l'hôtel de ville étant prise comme point de mire. Les bombes et les boulets chauffés au rouge s'abattirent sur le centre de la cité durant toute la nuit, y allumant l'incendie de centaines de maisons.

Le lendemain 14, le bombardement recommença vers 9 heures du matin, pour ne cesser que vers 4 heures de l'après-midi. Trois mille bombes et douze cent boulets rouges avaient, à cette heure, été lancés. Un fort vent d'ouest ayant activé les foyers d'incendie, le cœur de la ville était devenu un immense brasier. Lorsque celui-ci fut maîtrisé, on se rendit compte de l'importance de la catastrophe. Trois mille huit cent trente immeubles avaient été anéantis, quatre cent soixante autres étaient fortement endommagés. Parmi eux, des monuments publics (l'Hôtel de ville, la Halle aux Draps, la Maison du Roi, la Boucherie communale), des hôtels seigneuriaux (d'Arenberg, Bergeyck, Arschot), des églises (N. D.

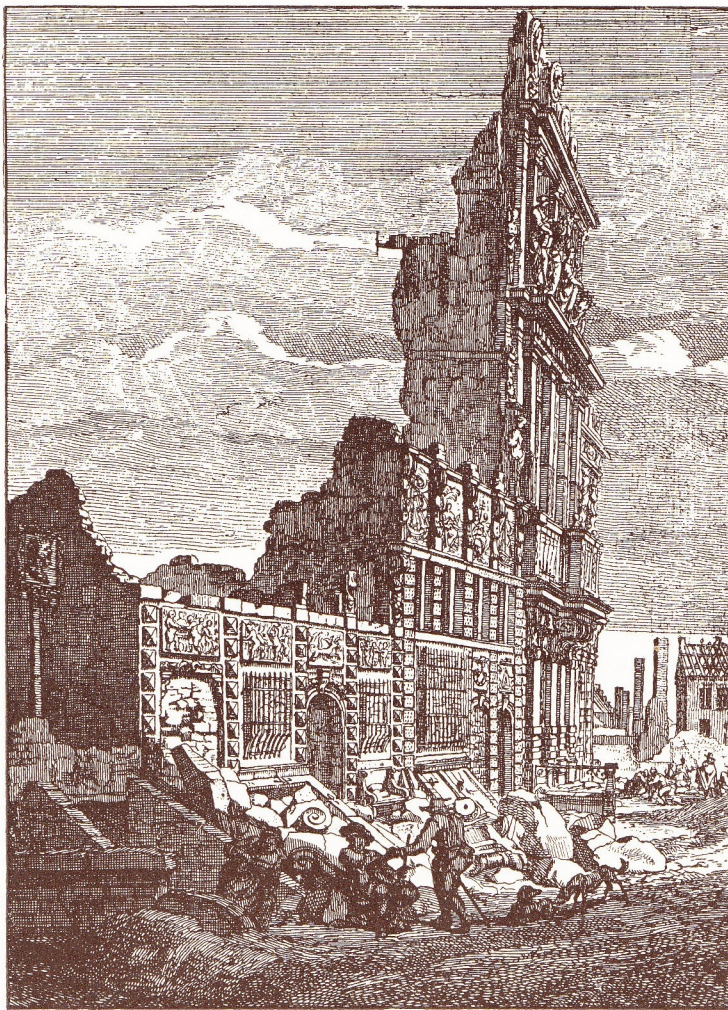


Fig. 131. Vue des ruines du groupe Ouest de la Grand' Place après le bombardement de 1695. — D'après A. Coppens. — La façade de la Louve est encore debout. Cliché prêté par le T. C. B.

*Iconographie* : 1) Plan de la ville par J. LABOUREUR ET J. VANDERBAREN, gravé par J. HARREWIJN; 2) plan de G. DE BACKER, gravé par J. HARREWIJN; 3) Perspective des ruines de la ville de Bruxelles, par A. COPPENS et VAN ORLEY.

de la Chapelle, Saint-Nicolas), nombre de couvents. Les dégâts étaient évalués à 22 ou 23 millions de florins. Quantité de familles étaient réduites à la misère, voire à la mendicité.

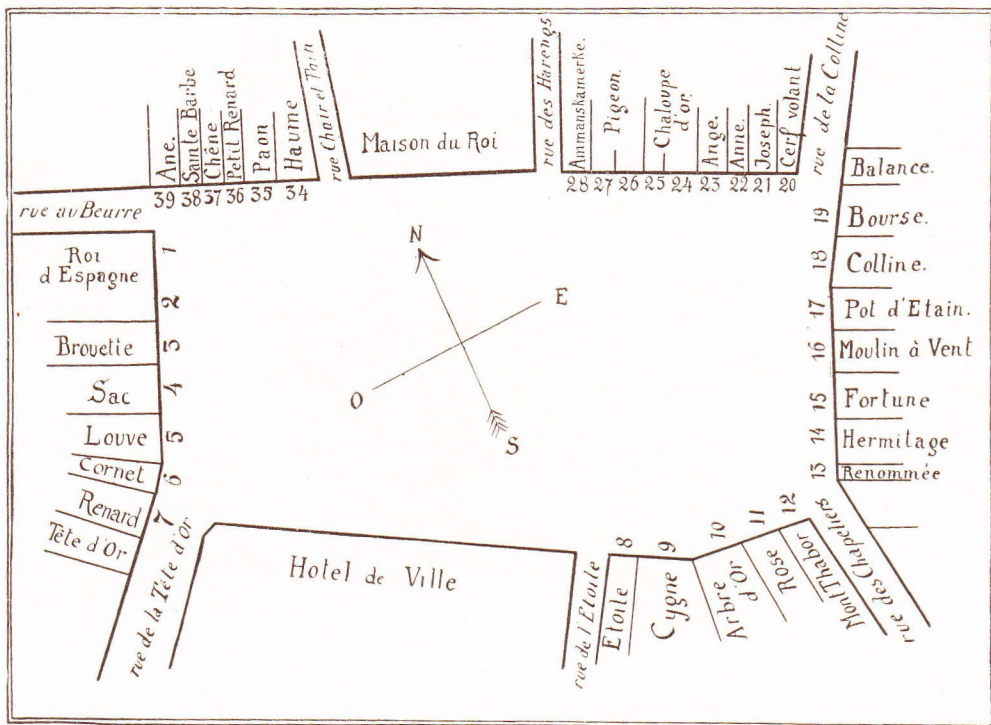


Fig. 132. Plan de la Grand' Place de Bruxelles, après sa reconstruction consécutive au bombardement de 1695. — D'après G. Des Marez. Cliché prêté par le T. C. B.

Pendant plusieurs années, la vie bruxelloise en souffrit. Dès après le départ des troupes françaises, on organisa les secours aux sinistrés. Des convois de vivres furent envoyés par des nobles, des dignitaires ecclésiastiques et par les grandes villes du Brabant (Anvers,

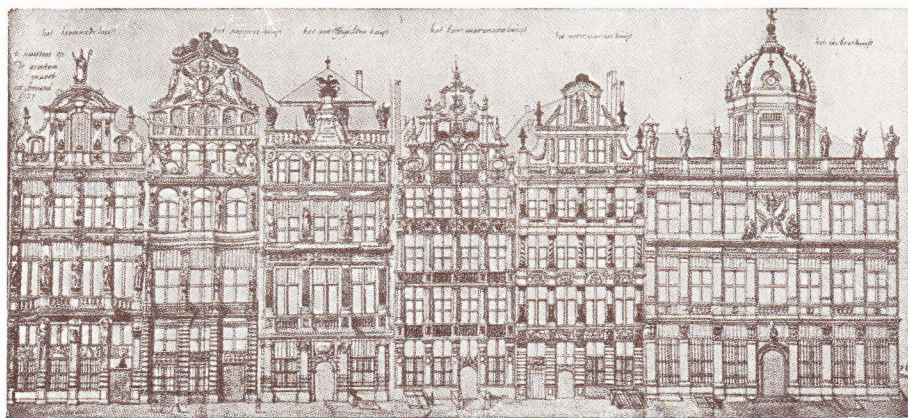


Fig. 133. Maisons de la Grand' Place. — Série située entre la rue de la Tête d'Or et la rue au Beurre. — D'après dessin de F. J. De Rons (1737). Cliché prêté par T. C. B.

Malines et Louvain). Puis, le Magistrat, provisoirement installé à l'hôtel d'Ursel et dans quelques autres maisons privées, entreprit les *travaux de déblaiement* de la zone dévastée. Afin d'éviter les embouteillages, il fut prescrit que les tombereaux se rendant sur les lieux pour l'enlèvement des décombres suivraient une voie, et une autre pour en revenir. Probablement premier cas d'application, à Bruxelles, du « sens unique » actuellement imposé à la circulation des véhicules dans les rues à trafic intense.

On profita des circonstances pour rectifier, élargir et rehausser certaines rues, proches de la Grand'Place (notamment la rue au Beurre, la rue de la Colline et la rue des Chapeliers), pour réédifier, suivant certaines prescriptions, les maisons sans saillie sur la voie publique et pourvues dorénavant de gouttières conduisant les eaux de pluie jusqu'au niveau du sol.

Dans le dessein de favoriser la



Photo Castille

Fig. 134. Grand'Place de Bruxelles, vue de l'Escalier des Lions vers le débouché de la rue au Beurre. A gauche de celle-ci, la *Maison des Boulangers* (ou du *Roi d'Espagne*), la *Brouette et le Sac*.



*reconstruction*, le Gouvernement autorisa la Ville à pratiquer des coupes dans la forêt de Soignes et l'exempta, pour un terme de trois ans, de toutes charges et impositions à l'entrée dans le pays et dans la ville, de tous les matériaux destinés à la réédification des immeubles détruits. Il permit aussi l'établissement d'un *prix maximum* du bois de charpente et d'autres matériaux de construction.

La signature de la *paix de Ryswyck*, en octobre 1697, vint à point stimuler le courage des

Fig. 137. Façade de *La Brouette* (Cruywagen) ou *Maison des Graissiers* (Vettewariershuis). Les colonnes du premier étage, engagées dans le mur, reposent sur des consoles vigoureusement taillées. Les cartouches portent l'un l'inscription : « Vettewariershuis », l'autre la représentation d'une brouette.

Photo Cl. Leclercq.



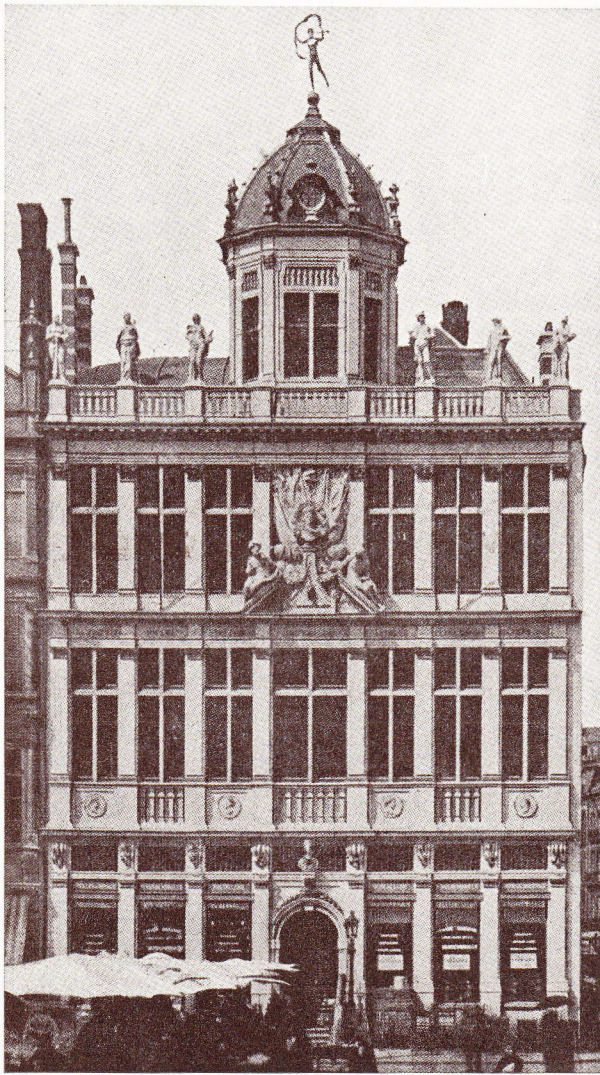


Fig. 135. La Maison des Boulangers, dont le plan est attribué à l'architecte-sculpteur Jean Cosyn (1696-1697).  
Cliché prêté par le T. C. B.

bourgeois de Bruxelles. Une brillante cavalcade, organisée le 21 juillet 1698, témoigna du renouveau d'espérance ressenti par la population. Un contemporain (1) note qu'en voyant tous les visages épanouis « on eût dit qu'on avait oublié les malheurs des dernières guerres et les désastres du bombardement ».

De sorte qu'en l'espace de quelques années, la Grand'Place de Bruxelles fut dotée de ce cadre architectural qui fait encore l'admiration de tous. Les millésimes inscrits aux façades font apparaître explicitement la raison du caractère si homogène de l'ensemble. (v. *infra*, p. 178).

### LE RÉGIME ANJOUIN. (1700-1711).

Charles II, décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1700, avait légué tous ses États à Philippe d'Anjou (Philippe V), petit-fils du roi de France Louis XIV. D'où l'expression « régime anjouin » pour désigner le gouvernement franco-espagnol qui s'exerça dans les Pays-Bas catholiques de 1700 à 1711.

L'avènement de Philippe V ayant été l'occasion d'une *amnistie générale* pour tous ceux qui avaient été impliqués dans les troubles politiques des années récentes, le nouveau souverain bénéficia d'un préjugé favorable auprès des « nations » bruxelloises.

Le 21 février 1701, les troupes de Louis XIV entrèrent dans la ville et en prirent possession au nom du roi d'Espagne. Le 19 du mois suivant, l'archiduc *Maximilien-Emmanuel*, qui s'était secrètement allié à la France, abandonnait provisoirement

(2) le gouvernement des Pays-Bas au *marquis de Bedmar* et se rendait dans ses États bavarois pour y lever des troupes destinées à combattre l'empereur d'Allemagne. Ainsi se préparait une nouvelle guerre, dite de la *Succession d'Espagne*.

La déclaration de guerre fut publiée à Bruxelles le 16 août de l'année suivante. Les prin-

(1) Foppens.

(2) Il reprit ses fonctions en octobre 1704.

cipales opérations se déroulèrent d'abord en Allemagne. En 1706, leur principal théâtre se transporta dans nos régions. En mai, l'armée française ayant été vaincue à Ramillies (Perwez), *Bruxelles évacuée*, vit s'approcher l'armée des coalisés, commandée par le *duc de Marlborough*. Ayant obtenu la promesse de voir respecter ses privilèges, la ville ouvrit le 28 ses portes aux vainqueurs. *Churchill* (1), frère de Marlborough, fut investi du commandement de la capitale et des places voisines. Il fit aussitôt réparer les fortifications et placer des herses de fer aux portes de l'enceinte.

De plus, il abolit toutes les innovations que les autorités françaises — agissant au nom du roi d'Espagne — avaient introduites dès 1700 dans l'organisation politique, administrative et économique. Ces innovations tendaient à instaurer dans les Pays-Bas un régime de centralisation, comparable à celui qui caractérisait alors le royaume de France.

Leur abrogation par les Alliés eut pour conséquence de diviser la population bruxelloise en deux partis vivement opposés, l'un tenant pour le régime anjouin et dénommé *parti des carabiniers* (à cause d'insignes figurant de petites carabines), l'autre, pour Charles III — prétendant au trône d'Espagne — et appelé *parti des cuirassiers* (en raison d'un insigne distinctif figurant de petites cuirasses).

Le nommé Vandeputte, champion du second parti eut bientôt l'occasion de témoigner de la vigueur de ses convictions.

L'archiduc Maximilien-Emmanuel était arrivé en novembre, devant la ville, et se préparait à l'assiéger. Ses batteries ayant fait une brèche dans l'enceinte, près de la Tour Bleue, l'assaut général fut lancé à la contrescarpe. Mais le marquis de Pascale, commandant de la place, organisa une résistance énergique, si bravement soutenue par les « cuirassiers » que le chef de ces derniers,

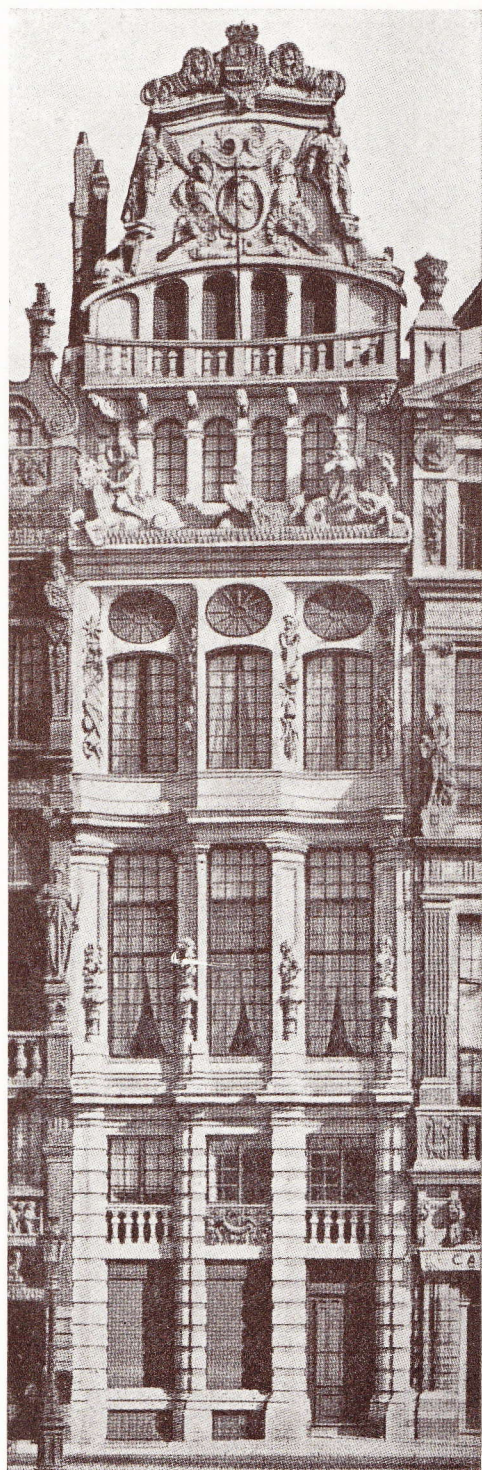
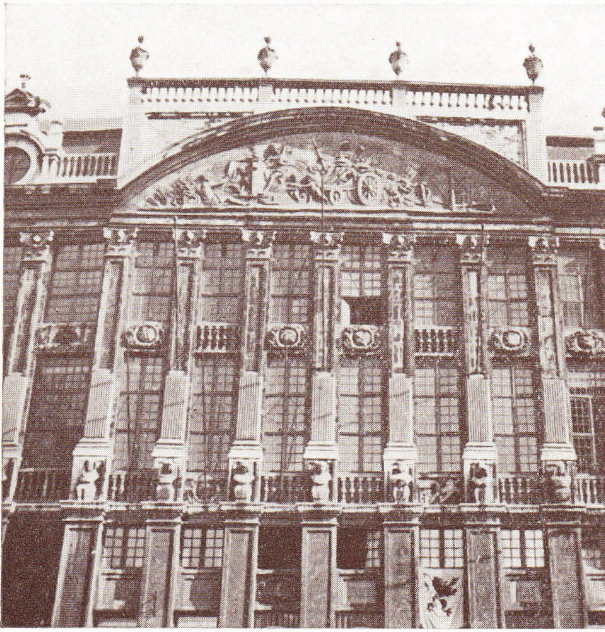


Fig. 136. La maison dite *le Cornet*, dont les plans sont dus à l'ébéniste-architecte Antoine Pastorana (1697). L'une des plus originales de la Grand' Place.

Cliché prêté par le T. C. B.

(1) Plus tard remplacé par le marquis de Pascale.



*Photo Castille.*

Fig. 138. Façades du groupe de maisons dit « la » maison des Ducs de Brabant. (Grand' Place). — Chacun des pilastres s'appuie sur un socle élevé devant lequel se détache le buste d'un souverain. Les sept pilastres centraux s'abritent sous un fronton cintré classique. Le tympan est orné d'un bas-relief représentant l'Abondance.

séquences désastreuses du point de vue économique et social; c'est donc à bon droit que le XVII<sup>e</sup> siècle est considéré comme « le siècle de malheur » de notre histoire.

Il convient cependant de distinguer entre la première moitié et la seconde dudit siècle. Au cours de la première, la conclusion de la Trêve de Douze Ans détermine une renaissance des

Fig. 139. Grand' Place. De gauche à droite : partie de la Maison du Roi et la série de maisons de corporations entre la rue des Harengs et la rue de la Colline.

*Photo Castille.*



Vandeputte, fut honoré du titre de « général des cuirassiers » par les troupes de la garnison.

## LA FIN DE LA GUERRE ET LE TRANSFERT DES PAYS-BAS A LA MAISON D'AUTRICHE.

Au cours des années 1713-1714-1715, les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade mirent enfin un terme à la guerre de la Succession d'Espagne.

Les Pays-Bas catholiques cessèrent d'appartenir à l'Espagne et passèrent sous l'autorité de l'Autriche.

## II. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

### LE SIECLE DE MALHEUR

Les événements politiques et militaires, brièvement esquissés au cours des pages précédentes, eurent des con-

affaires, en dépit de la situation faite au port d'Anvers par l'hostilité des Provinces-Unies. Après 1648, date de la signature du traité de Munster, qui ferma définitivement l'Escaut, l'organisation économique du pays se gangréna peu à peu à cause des guerres, des « passades et repassades » incessantes des armées.

## LA CHANCE DE BRUXELLES

D'autre part, il importe de distinguer Bruxelles du reste des Pays-Bas. Sa position de capitale lui valut une chance exceptionnelle. *Au temps des archiducs Albert et Isabelle*, la Cour y fixa nombre de familles nobles, indigènes et étrangères, des ambassadeurs de tous les pays catholiques, des digni-

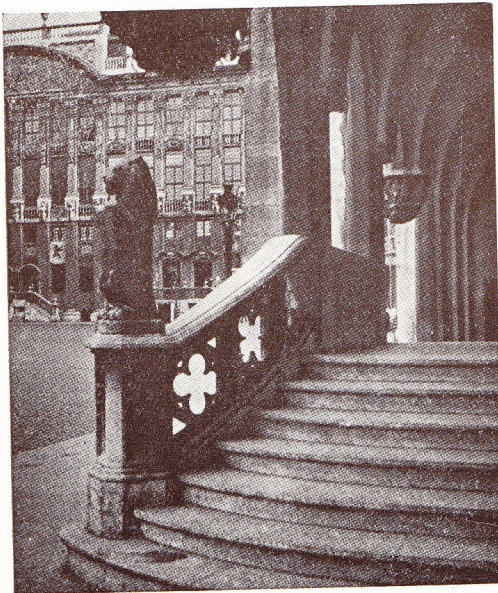


Photo Castille.

Fig. 141. L'Escalier des Lions (Hôtel de Ville). Au fond, la façade de la Maison, dite des Ducs de Brabant, qui en réalité est faite de six maisons distinctes : *l'Ermitage, la Fortune, le Moulin à vent, le Pot d'Etain, la Colline et la Bourse.*

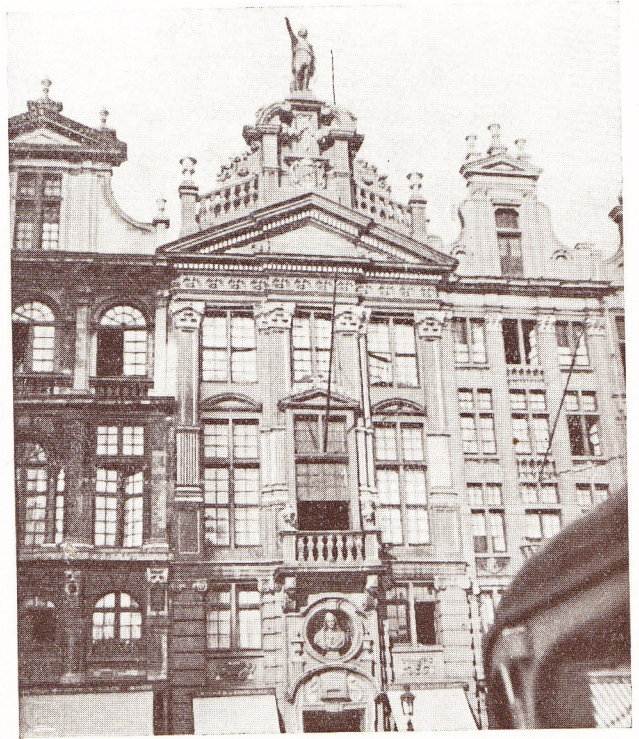


Photo Castille.

Fig. 140. Façade de la Chaloupe d'Or (ou Maison des Tailleurs), Grand' Place. — Au-dessus de la porte d'entrée un buste de sainte Anne, patronne des tailleurs.

taires de l'Eglise, parmi lesquels un nonce du pape. Au dire de Pirenne, Bruxelles passait en ce temps « pour l'une des résidences les plus vivantes et les plus cosmopolites » de l'Europe. La pompe et le luxe déployés par les souverains suscitaient l'admiration des étrangers de passage.

La présence de cette clientèle riche et dépendante devait nécessairement provoquer un nouvel essor du commerce des produits d'alimentation et des articles de luxe. *L'orfèvrerie* et, plus encore, la *tapisserie* se relèvent rapidement. Plusieurs industries nouvelles s'installent et prospèrent. Au premier rang d'entre elles : la confection de *dentelles, de soieries, de velours, de cuirs* rehaussés d'or à la façon d'Espagne, de *carrosses*. Des *raffineries de sel* et des *savonneries* font aussi leur apparition.

L'élan pris pendant la trêve permit à la plupart de ces entreprises de continuer à vivre assez normalement au cours du quart de siècle qui suivit la mort de l'archiduc Albert. L'éloignement du théâtre des opérations militaires et, par ailleurs, l'ingéniosité et l'audace des entrepreneurs eux-mêmes — capitalistes ne s'embarassant guère de scrupules et que ne gênaient pas d'étroites réglementations corporatives — y furent pour quelque chose.

Pendant la *seconde moitié du siècle*, Bruxelles, à son tour, allait payer tribut à la guerre. A mesure que les années se succédaient, les conditions de la vie économique s'y firent plus difficiles. Aussi vit-on se multiplier plans et projets tendant à les améliorer.

En 1654, reparut l'ancien projet d'établissement d'un canal jusqu'à la Sambre « afin de faciliter le transport à Bruxelles de la houille, du fer, des pierres bleues, etc. ». Deux ans plus tard, l'archiduc Guillaume donnait le premier coup de pelle des travaux... mais, bientôt, tout fut abandonné.

En 1666 le Magistrat leva une somme de 60.000 florions pour tenter de ranimer l'*industrie drapière* par des subventions. Vaine tentative. C'est dans les villages que, depuis plus d'un siècle, battaient surtout les métiers à tisser.

Bientôt la *tapisserie* elle-même allait devoir se défendre vivement contre la concurrence étrangère, notamment contre celle de la manufacture française des Gobelins.

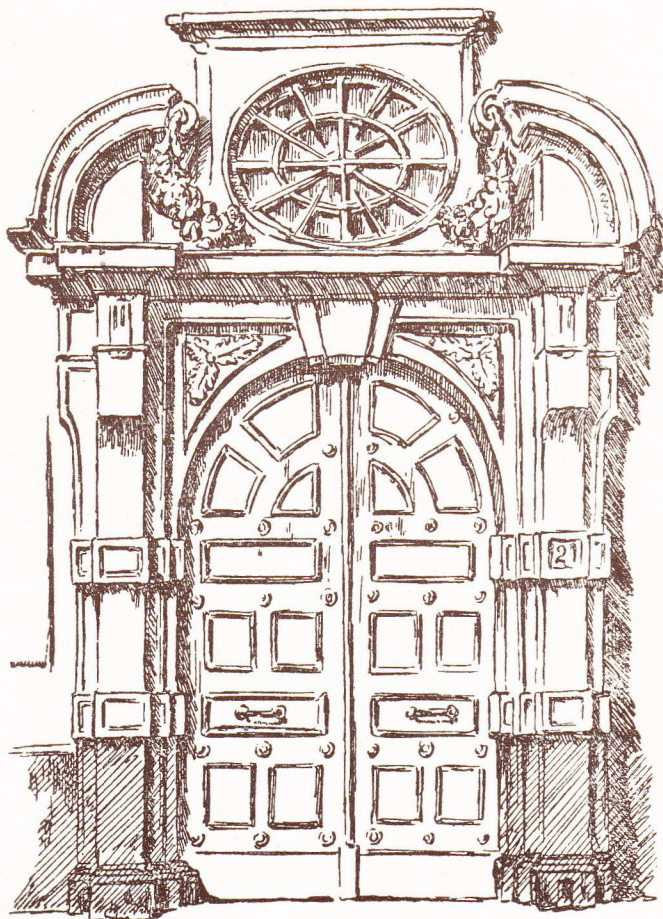


Fig. 142. Porte du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, en style baroque flamand 21, rue du Poinçon. — Dessin de R. Vandesande  
Cliché prêté par le T. C. B.

## LA DÉCADENCE DU RÉGIME CORPORATIF

Quant aux corporations, elles devinrent farouchement conservatrices et, de plus en plus, exclusivistes. Invoquant la lettre de leurs privilèges, elles s'opposaient à toute modification de la technique traditionnelle. Le gouvernement se vit contraint de ratifier leurs droits bien qu'il se rendît compte du dommage que leur maintien entraînait pour la collectivité. En fait, les cor-

porations n'avaient plus rien du caractère d'entr'aide d'autrefois; elles étaient devenues plutôt des syndicats de petits patrons égoïstes, « une sorte d'aristocratie industrielle héréditaire » animée d'un étroit esprit de caste. (L'accession à la maîtrise était barrée par trois obstacles : le privilège des fils de maître, l'élévation extraordinaire des droits d'entrée, l'obligation du chef-d'œuvre). (1)

Les compagnons, étroitement soumis à la jalouse autorité de leurs maîtres, et à qui toute promotion professionnelle est dorénavant interdite, forment entre eux des associations secrètes (dites compagnonnages) dans le dessein d'améliorer leur triste sort.

Parfois leur aigreur est telle, leur impatience si vive qu'ils se mettent en grève, bien que celle-ci soit un délit.

(1) DM, 5, pp. 79 et 95.

Exemple de l'augmentation considérable des droits d'admission chez les chaudronniers.

« En 1650, à son entrée dans la corporation, le jeune maître bruxellois trouvait le compte suivant à liquider :

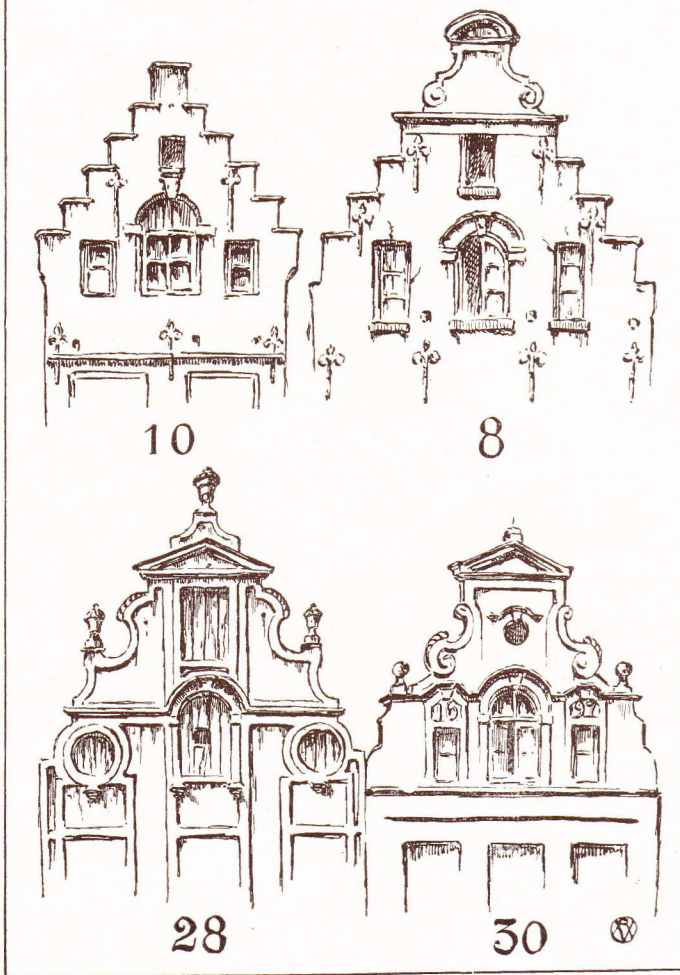
Pour les trois visites des jurés lors de l'épreuve . . . . .	30	florins
Pour les droits d'admission . . . . .	30	»
Pour les frais de repas . . . . .	80	»
Pour le vin des jurés . . . . .	6	»
Pour les enfants trouvés . . . . .	20	sous
Pour le drap mortuaire . . . . .	18	»
Pour la chaise en bois de cerisier à offrir . . . . .	4	florins
Au messenger pour avoir transporté le chef-d'œuvre . . . . .	2	»
Au doyen chez qui l'épreuve a été faite . . . . .	3	»
	155	fl. 46

Le 25 janvier 1675, comme on juge insuffisante la somme de 30 florins pour couvrir les frais du festin qui doit être offert à vingt-quatre personnes au moins, on exige 50 florins. Bientôt après on ajoute encore 30 florins, et l'on porte en outre



Fig. 143. Porte en style baroque italo-flamand (XVII<sup>e</sup> siècle), estaminet dit *A l'Etrille*, rue de Rollebeek. — Dessin de R. Vandesande. Cliché prêté par le T. C. B.

*Pignons  
rue Sainte Catherine.*



LES TENTATIVES  
MERCANTILISTES.

Sous l'archiduc Maximilien-Emmanuel, le comte de Bergeyck, trésorier-général des Pays-Bas, entra dans la voie ouverte en France par le ministre Colbert. Sa politique novatrice visait à développer les *manufactures nationales* en les protégeant dans toute la mesure possible contre les effets de la concurrence étrangère.

L'exportation de la laine et du lin non filé ou travaillé fut dorénavant interdite; sous peine de sanctions sévères, il fut également interdit d'importer des draps ou autres objets manufacturés de laines étrangères, des chapeaux, des étoffes d'indienne, de soie, de coton, etc.

S'inspirant des directives gouvernementales, le Magistrat de Bruxelles fit, en octobre 1700, l'achat de douze métiers et d'un moulin pour la fabrication des soieries.

Malheureusement les initiatives de Bergeyck ne rencontraient

Fig. 144. Pignons de la rue Sainte-Catherine, montrant quatre phases de l'évolution du pignon bruxellois. — d'après dessin de R. Vandesande. Cliché prêté par le T. C. B.

les droits d'admission de 80 à 100 florins. Au total 225 florins, sans les petits émoluments des doyens et du messager ! Ce n'est pas encore assez. En 1710, le métier propose au magistrat de porter à 50 florins les honoraires du jury d'examen, à 120 les dépenses du repas et à 130 les droits d'admission ! Bref, une somme rondelette de 300 florins pour devenir chaudronnier !

L'histoire du chaudronnier est celle de tout artisan à quelque métier qu'il appartienne ... »

« L'introduction du *chef-d'œuvre* rendit plus étroite et plus épineuse encore la route vers la maîtrise. Si l'épreuve exigée n'avait eu d'autre but que le contrôle du talent du futur maître, elle eût certes été à l'abri de tout reproche. Mais les dépenses qu'elle entraînait en firent un nouvel et puissant instrument de protectionnisme. Non seulement il fallait acquitter les droits pécuniaires établis, mais il fallait trouver le temps nécessaire à l'achèvement d'un chef-d'œuvre parfois compliqué et disposer de l'argent voulu pour l'achat des matières premières. Que de fois, dans de telles conditions, l'épreuve dut écarter de la corporation le talent de l'artisan pauvre ! »

pas une égale sympathie partout, au contraire. Dans certaines provinces, notamment dans le Limbourg, le Luxembourg, le Hainaut et le Namurois, elles suscitaient un assez vif *mécontentement*. A Bruxelles même, elles provoquaient l'*opposition* particulière des marchands de dentelles lesquels appréhendaient des représailles de la part des pays acheteurs.

Leurs craintes, à vrai dire, n'étaient que trop fondées. On le vit bien lorsque les « nations » de Bruxelles, exhumant le *projet de canal* à établir jusqu'à la Sambre, et à rattacher à la mer du Nord (par le canal de Willebroeck, la Durme et un canal vers Ostende), les diplomates d'Angleterre et des Provinces-Unies intervinrent aussitôt, faisant observer au Gouvernement des Pays-Bas que la création des canaux de Charleroi et d'Ostende serait contraire aux stipulations du traité de Munster.

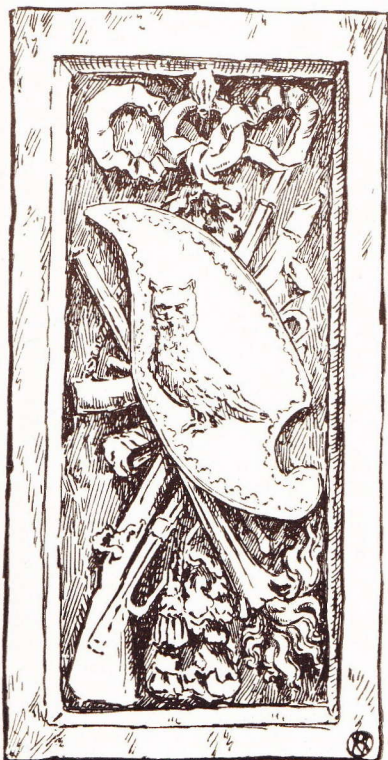


Fig. 146. Bas-relief de la Maison de la Bellone (1697), Rue de Flandre, 46. Motif : Trophée de Chasse. — Dessin de R. Vandesande.

Cliché prêté par le T. C. B.

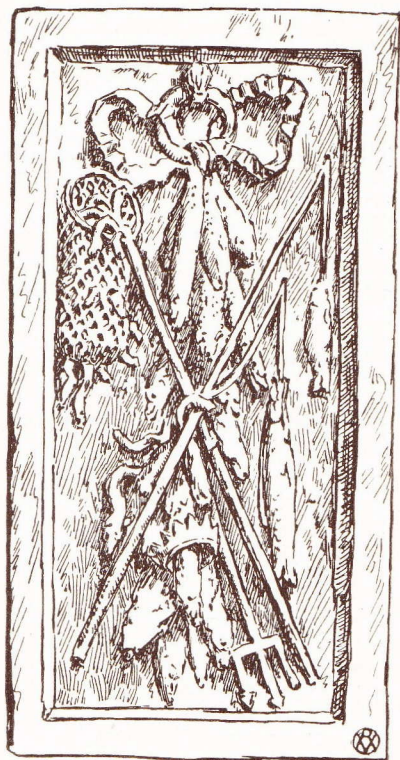


Fig. 145. Bas-relief de la Maison de la Bellone (1697), Rue de Flandre, 46. Dessin de R. Vandesande.

Cliché prêté par le T. C. B.

Bien que le Gouvernement eût donné son agrément au projet, bien que le Magistrat de Bruxelles eût déjà pris des dispositions pour le creusement d'un vaste bassin intérieur (à l'emplacement des prairies du Rosbeempt), l'aménagement d'une grande place de marché et

l'érection d'une Bourse, il fallut renoncer à tout par crainte des représailles anglo-hollandaises. La déception fut amère, d'autant plus que, par décret du 7 juin 1698, l'autorité centrale avait autorisé la constitution d'une *Compagnie pour le commerce avec les Indes orientales et la Guinée*.

Les gens d'affaires de Bruxelles avaient mis tous leurs espoirs dans une appropriation de voies d'eau accessibles à la navigation maritime. La réalisation de leurs projets aurait mis la capitale en communication et avec l'arrière-pays et avec le port d'Ostende. Ils escomptaient par là un renouveau de l'activité commerciale de la cité. La reculade du Gouvernement souleva leur indignation; celle-ci se manifesta notamment à l'occasion du vote du «gigot» et du renouvellement du Magistrat.



## LA PUBLICATION DU « LUYSSTER VAN BRABANT » ET LA POLITIQUE D'OPPOSITION DES « NATIONS ».

Pour bien en comprendre la signification, il importe de revenir quelque peu en arrière. Il faut se souvenir qu'au temps de Charles-Quint, notamment en 1528 et 1532, les privilèges politiques des « nations » avaient été sérieusement rognés par le pouvoir central. Sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle une tentative faite par les « nations » en vue d'obtenir confirmation de leurs droits antérieurs à ces deux dates avait piteusement échoué, le prince ayant fait appel aux troupes de Spinola (23 septembre 1619). Une ordonnance régla le régime politique de la ville, limitant davantage encore les prérogatives des groupements

corporatifs. Six doyens de corporations ainsi que l'avocat-conseil des « nations » furent, à cette occasion, condamnés au bannissement. (Sur les instances du confesseur de l'archiduchesse, ils furent, l'année suivante, autorisés à rentrer à Bruxelles).

Par la suite, les « nations » osèrent néanmoins manifester leur attachement aux garanties arrachées jadis aux lignages patriciens et au duc de Brabant, le puissant protecteur de celle-ci. C'était surtout à l'occasion du renouvellement du Magistrat urbain ou lorsqu'on leur demandait de voter quelque nouvelle aide. Ainsi, en décembre 1684, au temps du gouvernement du marquis de Grana.

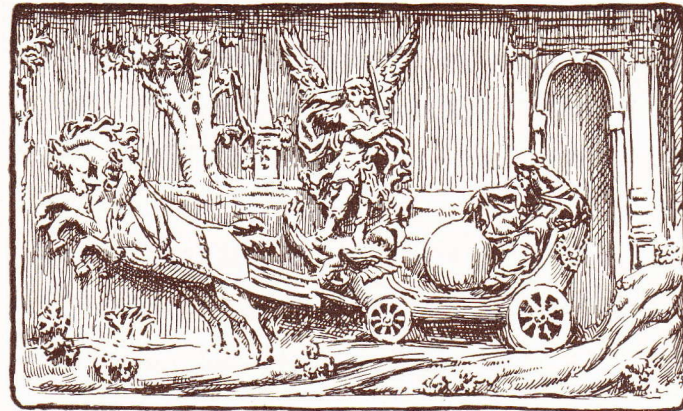


Fig. 147. Bas-relief : enseigne *Au char d'Or*, marché aux Herbes, n° 89  
Dessin de René Vandesande. Cliché prêté par le T. C. B.

A propos de l'augmentation des droits de tonlieu, l'hôtel de ville fut envahi et de vifs combats s'engagèrent entre les bourgeois et les troupes de la garnison envoyées au secours du Magistrat. Il y eut des morts et des blessés de part et d'autre. Le gouvernement dut révoquer les ordonnances sur les tonlieux, à la grande joie du populaire criant : « Vivent les bonnes gens des neuf nations ! »

Ces événements faillirent avoir une fâcheuse conséquence pour la ville. La cour de Madrid avait, en effet, résolu de transférer à Gand le siège du gouvernement, pour témoigner ainsi du mécontentement provoqué par l'attitude de la bourgeoisie bruxelloise. La mort du marquis de Grana (19 juin 1685) fit heureusement oublier cette décision.

On le voit, les « nations » bruxelloises n'avaient pas abdiqué toute prétention à l'exercice d'un contrôle efficace sur l'administration de la cité. Cette prétention devait bientôt être singulièrement stimulée par une circonstance fortuite. Lors du bombardement de 1695, dans la Tour des Orfèvres, éventrée par les bombes, on avait découvert toute une série de documents très anciens. Parmi ceux-ci le texte des privilèges politiques des « nations ». Or les doyens firent recopier ce texte avec soin, lequel publié ensuite, sous le titre de « *Luyster van*

Brabant» (1), détermina une recrudescence du particularisme politique de la capitale. Invoquant la lettre de leurs privilèges d'autrefois, les « nations » bruxelloises, sous la conduite des syndics Arnould T'Kint et Duvivier, demandèrent au Gouverneur :

« 1<sup>o</sup>) que personne ne pût cumuler deux emplois publics; 2<sup>o</sup>) que nul ne fût admis aux fonctions de bourgmestre, échevin, receveur ou doyen, à moins qu'il n'eût atteint l'âge de 28 ans et ne fût marié; 3<sup>o</sup>) que tous ceux qui entreraient dans la magistrature ou qui seraient nommés à des fonctions municipales, fussent tenus de prêter le grand serment; 4<sup>o</sup>) qu'aucune personne dépendante du magistrat ne pût être revêtue de la charge de doyen ».

Ces demandes visaient directement les échevins De Decker et de Marselaer, ainsi que le surintendant du canal, Florent Van Paffenrode, dont les « nations » souhaitaient l'exclusion, car elles les rendaient spécialement responsables du gaspillage des revenus publics et du désordre régnant dans l'administration financière de la ville.

Après l'abandon par le gouvernement du projet concernant les canaux vers la Sambre et la mer, les « nations » présentèrent de nouvelles revendications, à l'occasion du vote du



Fig. 148. Frontispice de la seconde édition des œuvres de l'humaniste Juste-Lipse. Cliché prêté par la Bibliothèque Royale de Belgique.

(1) Le titre complet est le suivant : Den Luyster en de glorie van het hertogdom van Brabant, herstelt door de genealogie beschryvinge van desselvs souveryne princen ende door het ontdecken van den schat der privilegien, etc., der stadt Brussel, opgedraghen aen den koningh door de negen natien, makende het derde lidt der selver. 1699

« gigot ». Elles demandaient la suppression des cumuls pour tous les offices dépendant de l'administration communale, quelque minime que fût leur produit, et un autre mode de perception de l'accise sur les vins. De plus, afin de pouvoir les vérifier, ils souhaitaient recevoir copie des comptes de la Ville et du Canal de Willebroeck.

Le Gouverneur se vit forcé de donner son agrément à la plupart de ces demandes.



Fig. 149. Représentation dramatique sur la Grand' Place de Bruxelles, d'après tableau de Van den Bosch. A gauche, l'aile occidentale de l'Hôtel de Ville. Dans le fond, la série des maisons dénommées Le Cornet, La Louve, Le Sac, La Brouette et le Roi d'Espagne (ou maison des Boulangers). A droite, la tour Saint-Nicolas (Beffroi) écroulée en 1714. — La scène représentée se place donc au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Peu après, à l'occasion du renouvellement du Magistrat, nouvelle exigence. Les « nations » envoyèrent au palais du Gouverneur une délégation chargée d'exiger le respect de la règle suivant laquelle le mandat d'échevin ne pouvait être renouvelé avant l'expiration d'un terme de trois ans consécutif à la sortie de charge. Maximilien-Emmanuel, une nouvelle fois, s'inclina. En conséquence, les échevins Cano et d'Orville durent abandonner leurs fonctions.

Ces succès répétés incitèrent les « nations » à élever sans cesse de nouvelles prétentions. Elles demandèrent qu'au plat-pays il fût interdit d'exercer d'autres métiers que ceux qui étaient absolument indispensables à chaque village, de manière à empêcher la concurrence de l'industrie rurale. Elles sollicitèrent aussi l'abolition du droit de barrière et la suppression de toute taxe sur l'importation des grains.

Le Gouvernement promet de faire examiner ces diverses questions avec la plus grande bienveillance. Nouveau succès. Les doyens en ressentaient une grande fierté et une confiance peut-être excessive. « Nous n'avons plus besoin de bourgmestres courtisans, affirmait Arnould T'Kint, arrangeons-nous de manière à n'être plus soumis à la Cour; que ce soit plutôt elle qui nous soit soumise ». Et son collègue Pierre Moreau l'appuyait, s'écriant : « Les privilèges ne

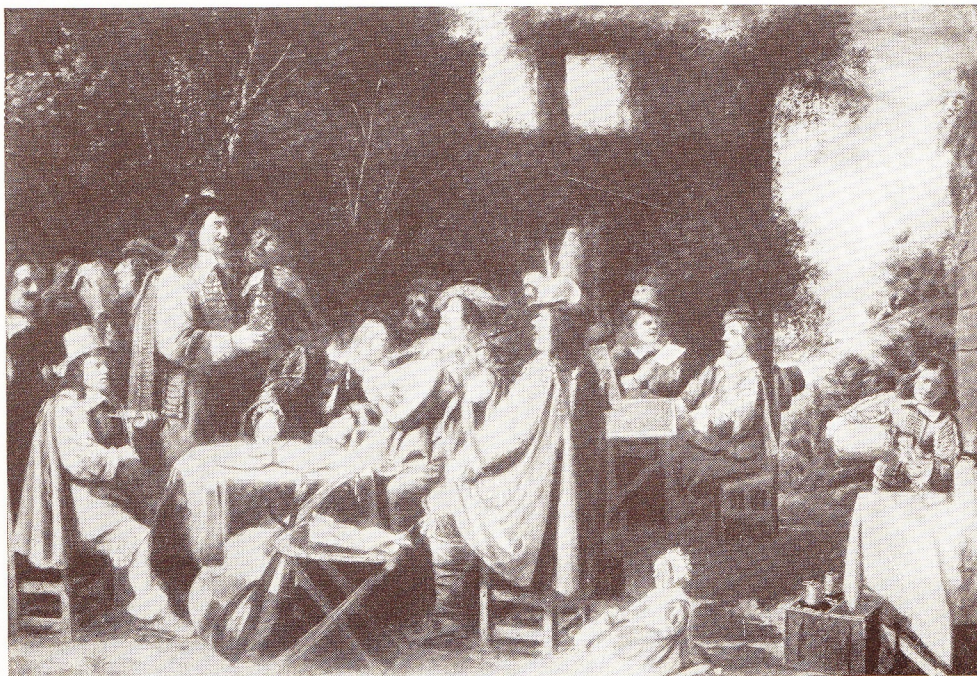


Fig. 150. Tableau de Josse van Craesbeek représentant un groupe de rhétoriciens en train de festoyer. (Musée de Bruxelles). Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.).

sont que trop longtemps restés dans l'obscurité; nous donnerons le livre des privilèges à lire à nos enfants dès leur bas âge, en place de l'abécédaire, afin qu'ils les connaissent bien et sachent les maintenir ».

Devant une telle attitude, le Gouverneur ne pouvait rester plus longtemps inactif. Le Magistrat le pressait d'ailleurs d'agir sans délai contre les « nations ». En décembre 1699, la garnison de la capitale fut renforcée. Aussitôt les autorités firent entamer des poursuites judiciaires contre les bourgeois considérés comme les auteurs des complots. L'arrestation des frères Arnould et Henri T'Kint (brasseurs), Vandenputte, Borremans et Duvivier (orfèvres), Vanden Eynde (tailleur de pierres) et Jacops (drapier), fut décidée. Mais les prévenus purent s'échapper de la ville en temps utile. L'avocat-conseil des « nations », l'avocat Vandermeulen qui n'avait pu en faire autant, fut saisi et mis en prison. En mars de l'année suivante, de nouvelles prises de corps eurent lieu.

Le 28 mai, le Conseil de Brabant prononça contre les fugitifs des peines sévères : fusti-

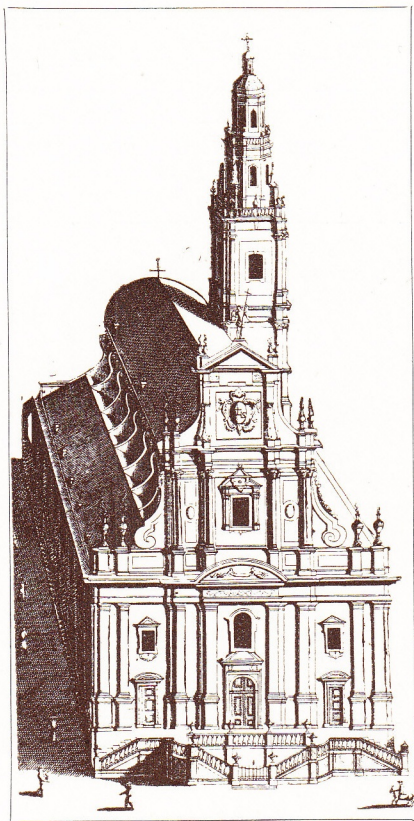


Fig. 151. L'église des Jésuites, d'après les plans de Jacques Francquart (1617). D'après dessin de Sanderus.

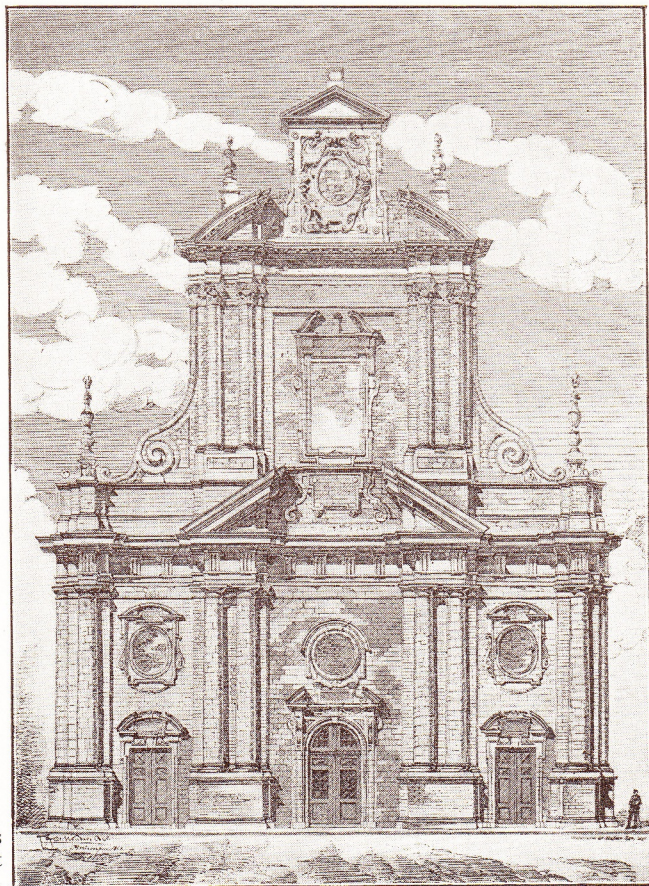
Cliché prêté par le T. C. B.

Gouverneur général pour lui présenter une plainte ou remontrance quelconque. Chaque année les doyens devraient prêter le serment de se conformer strictement à toutes les dispositions du nouveau règlement.

Incapables de s'opposer par la force à la volonté du pouvoir central, les « nations » durent s'incliner. Mais elles manifestèrent leur rancune par une incessante obstruction.

Fig. 152. Façade de l'église italo-flamande des Augustins, d'après plans de Jacques Francquart (1620-1642).

Cliché prêté par le T. C. B.



gation, marque au fer rouge et décapitation ou bannissement (pour dix ans, vingt-cinq ans ou à perpétuité), outre la confiscation des biens.

En dépit de ces mesures draconiennes, les « nations » refusaient obstinément de voter l'impôt.

Alors l'Électeur se décida à reviser les règles de l'administration de la ville, à l'exemple de ce qu'avaient fait Marie de Hongrie, Alexandre Farnèse et les archiducs Albert et Isabelle. Par un *acte additionnel*, comportant 24 articles, promulgué le 12 août 1700, les pouvoirs du large-conseil et de l'arrière-conseil des « nations » furent réduits. « Toute résolution prise par les deux premiers membres, avec quatre nations, ou par un de ces membres, avec cinq nations, devait être tenue pour consentement et résolution des trois membres ». Défense fut faite aux « nations » de s'adresser à la personne du

## LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOUS LE RÉGIME ANJOUIN.

Dans l'intervalle, le gouvernement des Pays-Bas était passé sous le contrôle absolu des Français. Louis XIV étendit à notre pays le système économique que son ministre Colbert avait inauguré en France : le *système mercantiliste*. C'est le comte de Bergeyck, dont nous avons signalé plus haut les initiatives, qui fut chargé de la haute direction de la réorientation économique de nos provinces.

A Bruxelles, fut créée une *Chambre de Commerce*, composée d'un intendant royal et de six échevins,

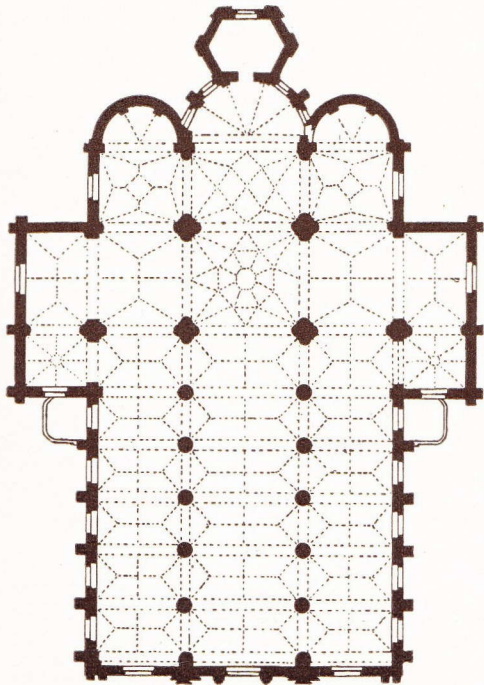


Fig. 154. Plan-terrier de l'église en renaissance italo-flamande, Saint-Jean-Baptiste au Béguinage (1657-1676). Cliché prêté par le T. C. B.

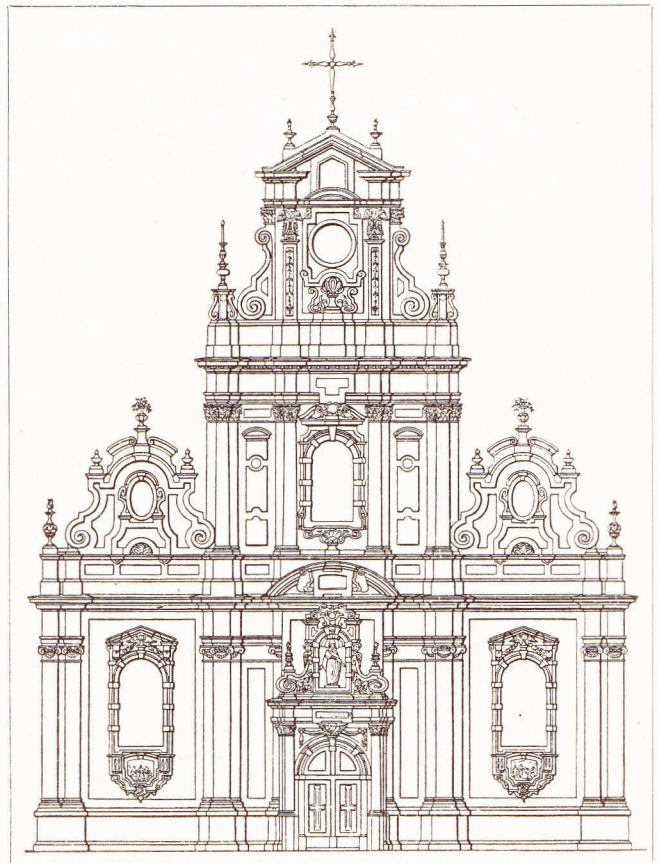


Fig. 153. Façade de l'église en renaissance italo-flamande Saint-Jean-Baptiste au Béguinage (1657-1676).

Cliché prêté par le T. C. B.

nommés, à la Saint-Jean, par le souverain, pour le terme d'un an. A l'intendant appartenait la nomination du pensionnaire, du receveur, du greffier, du hallier, du contrôleur, du scelleur et de deux mesureurs, employés de la Chambre et nommés à vie. L'intendant avait aussi voix au collège du Magistrat chaque fois qu'il s'agissait d'affaires économiques.

La ville fut obligée de mettre 125.000 florins à la disposition de la Chambre de Commerce.

Les attributions de la gilde de la draperie, des chefs-tuteurs et des maîtres de la Suprême Charité furent données à la dite Chambre. Les emplois de pacificateurs furent abolis.



Fig. 155. Intérieur de l'église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage. Décoration de la nef principale. — Dessin de R. Vandesande. Cliché prêté par le T. C. B.

*tolique et romaine*. C'est le siècle de la restauration catholique, de l'extirpation des dernières racines de l'hérésie protestante. C'est celui de l'action croissante de l'*Ordre de Jésus* dans tous les domaines de l'activité.

Les archiducs Albert et Isabelle donnèrent l'exemple de la piété. Tous les jours, ils consacraient plusieurs heures à la prière. Chaque année, ils allaient faire neuvaine à Notre-Dame de Montaigu. Les *pèlerinages* se multiplièrent ainsi que les *Ordres religieux*. Les Carmélites

(1) En 1713, Le Magistrat de Bruxelles fit prolonger la chaussée de Laeken jusqu'à Vilvorde. Là, elle se soudait à la chaussée construite le long du canal par les Malinois.

Par la suite, les pouvoirs de la Chambre ne cessèrent de s'étendre (aux manufactures, aux relations commerciales, etc.). En fait, elle devait centraliser toute l'autorité en matière économique.

Dans le même temps, les *Etats de Brabant* entreprirent la construction de belles et larges chaussées rayonnant de Bruxelles vers Louvain (plus tard prolongée au-delà, jusqu'à la frontière de la principauté épiscopale de Liège), vers Mons (par Hal), vers Gand (par Alost).

Des *péages* furent établis en vue d'acquitter les intérêts des capitaux empruntés pour l'établissement de ce réseau routier. (1)

### III. LA VIE RELIGIEUSE, INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE DU XVII<sup>e</sup> SIECLE

#### LES PROGRÈS DE LA FOI CATHOLIQUE

Le XVII<sup>e</sup> siècle aux Pays-Bas est tout entier sous le signe de l'*Eglise catholique, apostolique et romaine*.

Thérésiennes vinrent s'installer à Bruxelles en 1607, les Carmes Déchaussés en 1610, les Minimes et les Annonciades en 1616, les Brigittines en 1621, les Chanoinesses de Berlaymont en 1627, les Oratoriens en 1633. Par la suite, arrivèrent les Capucines (1659), les Apostolines (1660), les Visitandines (1661), les Ursulines (1662), les Lorraines (1663) et les Dominicaines anglaises (1668).

L'influence de ces Ordres religieux se manifesta, d'une manière croissante, en même temps que celle — prédominante — des Récollets, des Augustins et, plus encore, des Jésuites. Elle intervenait dans les domaines les plus variés et dans toutes les sphères de la société : auprès des classes dirigeantes par l'intermédiaire des *confesseurs* et *chapelains*, auprès des classes inférieures par les *sermons*, par les *écoles dominicales* — où les pauvres étaient tenus d'envoyer leurs enfants sous peine d'être privés des secours distribués par les Tables du Saint-Esprit —, par la diffusion des pèlerinages aux *statues miraculeuses*, par les *fondations charitables*, etc.

Mais l'action la plus efficace fut sans doute celle qu'exercèrent les *collèges*, où se donnait un enseignement littéraire, fondé sur l'étude des œuvres gréco-latines et tout imprégné de la dogmatique catholique. Le premier collège ouvert dans la capitale fut celui des Augustins, en 1601. Un collège jésuite suivit, en 1604. Les élèves étaient astreints à assister chaque jour à la messe, à se confesser et à communier fréquemment.

Le fait explique l'usage, bientôt général, de la confession et de la communion fréquentes. Auparavant, ces pratiques de dévotion étaient rares. Les neuvaines, les ex-voto, les retraites et autres manifestations d'une piété scrupuleuse se répandaient dans le même temps.

Deux exemples illustreront, en ce qui concerne Bruxelles, la profondeur de l'action exercée sur l'esprit des masses populaires. En 1652, une *sécheresse* de plusieurs semaines menaçant les récoltes dans le plat-pays, l'archevêque ordonna des prières solennelles et fit transporter la statue de Notre-Dame de Laeken à l'église Sainte-Gudule. Après trois jours, elle fut reconduite processionnellement en l'église de Laeken. *Plus de 15.000 personnes, dit-on, accompagnèrent la statue miraculeuse.*

Trente ans plus tard, en juin 1682, une foule innombrable s'assembla pour recevoir la

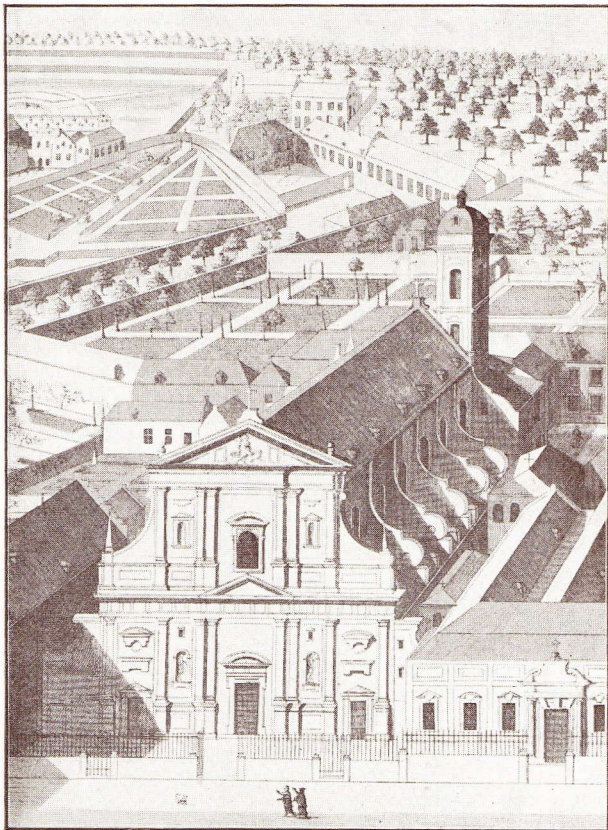


Fig. 156. Eglise des Carmélites, première construction en style italo-flamand élevée à Bruxelles. — Plan de Wenceslas Coebergher (1607-1615). — Elle fut démolie en 1785.

Cliché prêté par le T. C. B.



bénédiction du capucin *Marc d'Aniano*, dont l'arrivée à Bruxelles avait été précédée d'une réputation de sainteté. Le 19, le prédicateur dut apparaître à la bretèche de l'hôtel de ville, aucune église n'étant assez vaste pour contenir la masse de ses admirateurs. D'après une chronique du temps (*Geschiedenissen van Brussel*), des milliers « d'étiques, aveugles, sourds, muets, bossus et caduques » se pressèrent sur la Grand'Place et dans les rues y aboutissant. A peine le saint eut-il étendu ses mains bénissantes que des estropiés jetèrent béquilles et bâtons d'appui. Et, le 25 du même mois, les miracles se renouvelèrent. C'est du moins ce que dit la chronique.



Fig. 157. Tourelle et coupole avec lanterne de l'église N. D. des Sept Douleurs aux Riches-Clares, d'après Baes.

Cliché prêté par le T. C. B.

On le voit, la foi catholique était de nouveau solidement ancrée dans les cœurs. Le calvinisme était extirpé. Contre ses tenants, l'archiduc Albert avait d'ailleurs sut employer un moyen qui ne pouvait manquer d'être efficace, surtout dans les villes. Quiconque avait appartenu à la religion réformée était exclus de tout emploi public, de même que ses fils et ses proches parents.

L'Église n'avait plus rien à craindre de l'hérésie protestante. Elle n'eut à combattre que la doctrine que l'évêque d'Ypres, Jansénius, avait exposée dans un ouvrage intitulé *l'Augustinus* (parce que ses thèses s'inspiraient de la pensée de saint Augustin au sujet des rapports de la grâce avec la liberté humaine). Cette doctrine rallia de nombreux partisans. Jacques Boonen, le vertueux archevêque de Malines, s'en constitua le défenseur; mais, à l'instigation des Jésuites, le Vatican intervint et Boonen dut renoncer à son attitude.

Après sa mort, divers Gouverneurs généraux ordonnèrent de véritables campagnes de persécution contre les adhérents du jansénisme. Nombre de ceux-ci furent arrêtés, notamment en 1703 et 1704. Pour échapper aux poursuites, beaucoup de personnes se réfugièrent dans les Provinces-Unies.

Après sa mort, divers Gouverneurs généraux ordonnèrent de véritables campagnes de persécution contre les adhérents du jansénisme. Nombre de ceux-ci furent arrêtés, notamment en 1703 et 1704. Pour échapper aux poursuites, beaucoup de personnes se réfugièrent dans les Provinces-Unies.

## LE DÉCLIN DE LA VIE INTELLECTUELLE.

C'est vers cette république du Nord qu'au siècle précédent avaient déjà fui tant d'artistes et de savants de Flandre et de Brabant (entre autres les érudits Pierre Plancius et Juste-Lipse, et aussi le mathématicien Simon Stévin).

Cette émigration avait sérieusement appauvri les phalanges intellectuelles des provinces méridionales. La restauration catholique acheva d'anémier tout esprit de recherche et de pro-

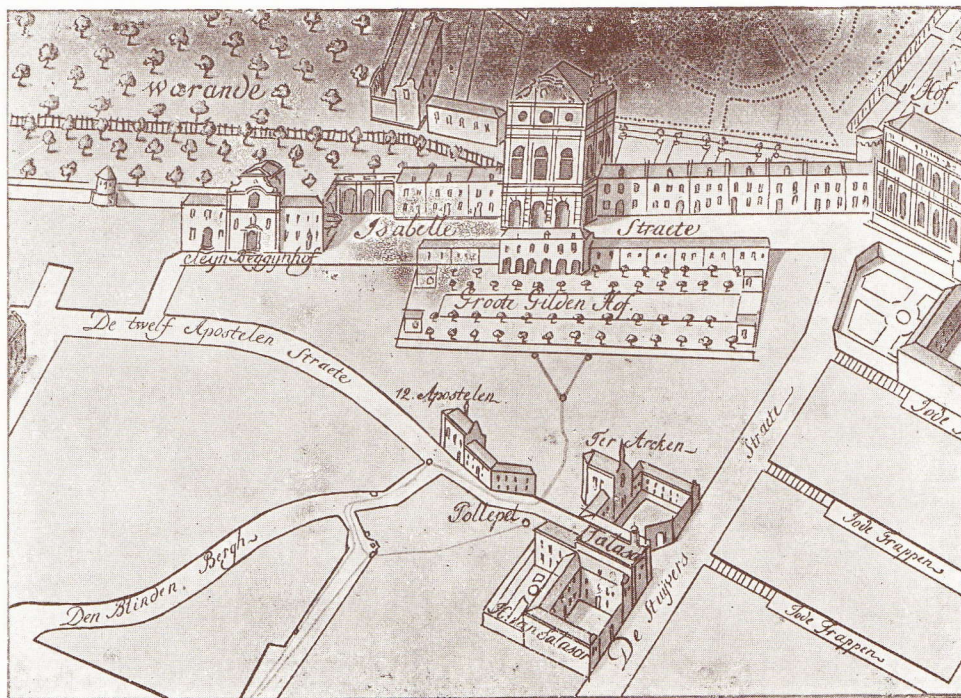


Fig. 158. Fragment d'un plan manuscrit (du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux Archives de la Ville) représentant une partie de l'ancien quartier Isabelle. On y reconnaît les rues Isabelle, des XII Apôtres, Montagne des Aveugles, des Sols, les trois rues en escaliers dites Jodentrappen = Escaliers des Juifs, et par ailleurs, diverses constructions, le Petit Béguinage, la Maison Isabelle, la chapelle Salazar et les hospices Ter Arken et des XII Apôtres. Le long de la rue Isabelle, en face de la Maison Isabelle, s'étend le jardin servant de lieu d'exercice à la Grande Gilde des Arbalétriers. — Cliché prêté par le Comité d'études du Vieux-Bruxelles.

grès en instaurant un minutieux contrôle de l'activité intellectuelle, tant littéraire que scientifique.

Jean-Baptiste Van Helmont (1577-1644) est dénoncé comme hérétique pour avoir publié le résultat de ses observations sur le magnétisme animal; on le contraint à se rétracter solennellement.

L'imprimerie et le commerce des livres sont également soumis à une *censure* sévère. Il est interdit d'introduire dans les Pays-Bas aucun livre, imprimé à l'étranger, qui n'ait pas été préalablement approuvé par l'Église. De graves sanctions menacent quiconque se hasarde

à lire un ouvrage prohibé. L'autorité épiscopale exige des imprimeurs la communication d'un exemplaire de tout ouvrage — livre, brochure ou feuille volante — sorti de leurs presses.

La conséquence de cet état de choses est aisée à deviner : les sciences de la nature cessent d'être cultivées; la littérature d'imagination s'étiolé; la discussion de tout problème ne cadrant pas exactement avec la doctrine ecclésiastique est évitée soigneusement.

La seule *littérature* qui subsiste est celle des Jésuites. Son objectif essentiel est l'édification morale des fidèles.

*Juste-Lipse*, protestant en sa jeunesse, revient au catholicisme en ses vieux jours, et célèbre

en vers latins les Vierges miraculeuses de Hal et de Montaigu. L'esprit de libre investigation est pour longtemps étouffé.

Les amateurs *d'art dramatique* en sont réduits à se satisfaire des tragédies représentées dans les collèges lors des distributions solennelles des prix aux élèves. Les *Chambres de rhétorique* elles-mêmes sont suspectes bien qu'elles ne fassent autre chose que de continuer, en plein milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la représentation de « mystères » comme au Moyen Age. Il est vrai qu'elles montent

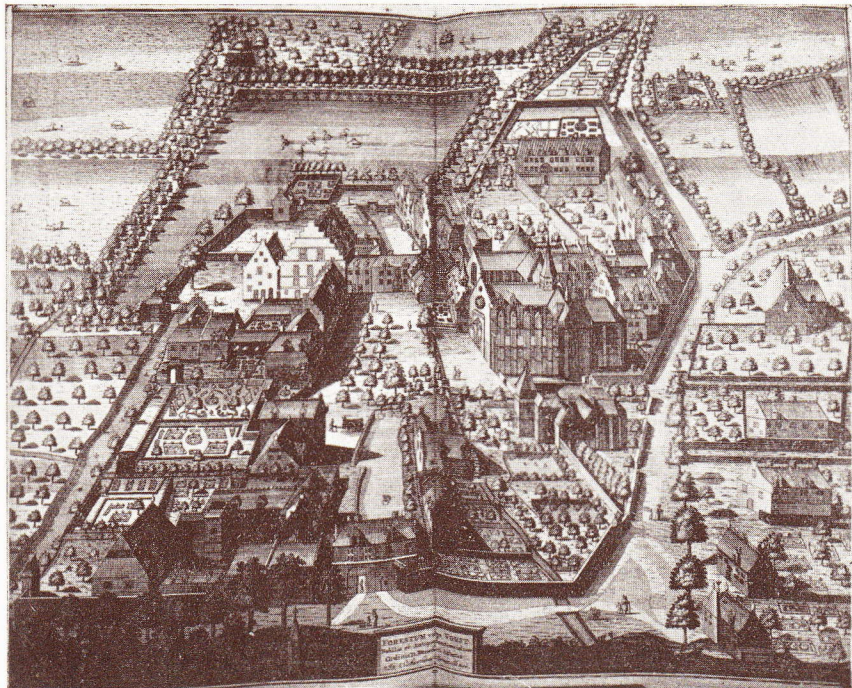


Fig. 159. L'Abbaye de Forest, d'après Sanderus, 1659.

Cliché prêté par *Le Folklore Brabançon*.

aussi des bouffonneries (kluchtspelen) ! Depuis 1601, un édit les a soumis au contrôle préalable de la censure.

D'ailleurs, le populaire seul s'intéresse encore aux rhétoriciens. Ceux-ci ne se servent-ils pas de la *langue flamande*, de la langue vulgaire dédaignée par les gens de la bonne société initiés au grec et au latin par les Jésuites ?

A Bruxelles, le flamand reste cependant pratiqué par l'administration locale, par le menu peuple et par la petite bourgeoisie artisanale.

Mais la *langue française*, de plus en plus, devient l'idiome ordinaire des classes dirigeantes. En 1638, les Jésuites prêchent déjà deux fois par semaine en français dans les églises.

Néanmoins la littérature profane en langue française demeure médiocre. Quant à la littérature profane en langue flamande, elle sombre dans une profonde décadence.

## SPLendeur DES ARTS PLASTIQUES PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. LA SECONDE RENAISSANCE.

Il n'en est heureusement pas de même dans le domaine des arts plastiques. Grâce surtout au génie universel de PIERRE-PAUL RUBENS et de ses disciples, notre pays fit grande figure dans le monde pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Rubens fut l'incarnation de la seconde Renaissance. Il fit d'Anvers un foyer artistique dont le rayonnement s'étendit bien au-delà des frontières du pays. Tous les artistes de son temps, peintres, sculpteurs et architectes, subirent son influence.

*La capitale céda donc le premier rang qu'elle avait occupé dans le domaine des arts plastiques au XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup>. Elle n'en resta pas moins un centre d'art extrêmement vivant*

*qu'illustrèrent les Duquesnoy (père et fils), Guillaume De Bruyn, Corneille Van Nerven, Denis Van Alsloot, Antoine Sallaert, Marc Devos, David Teniers, Jean Breughel et, plus encore, l'architecte Jacques Francquart.*

Ce Bruxellois, né en 1577, s'était tout d'abord destiné à la peinture. Après avoir séjourné à Rome, il revint dans son pays natal et y publia (en 1616) un traité d'architecture qui exerça une action considérable en faveur du *style baroque (dit aussi style Rubens, style jésuite, style italo-flamand)*.

Inspiré par les modèles italiens, ce style, dans nos régions, se caractérise par une décoration d'une fantaisie et d'une richesse exubérantes, par une allure picturale (qui s'explique peut-être parce que trois des meilleurs architectes du pays — le Bruxellois Francquart,

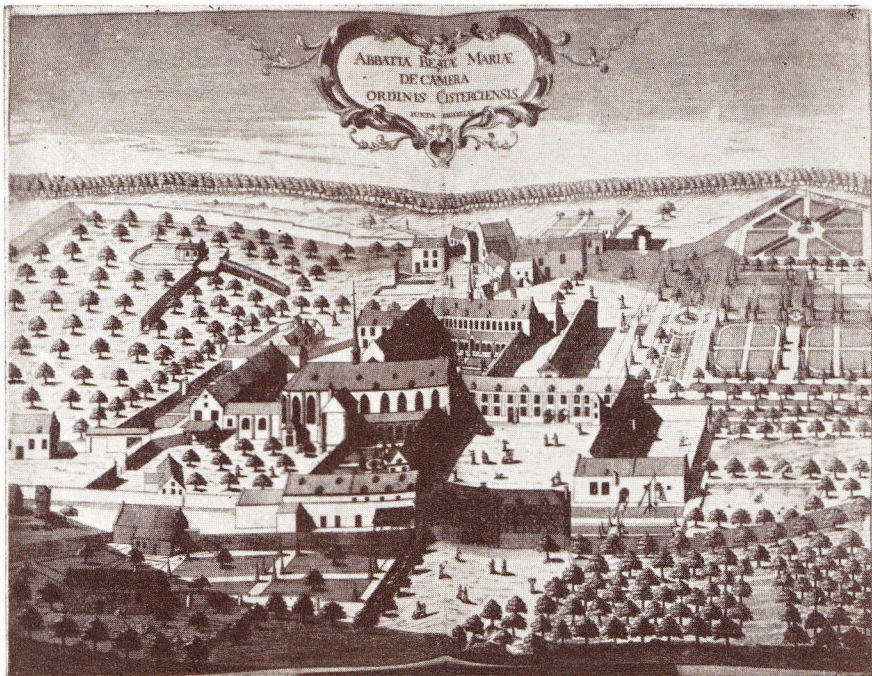


Fig. 160. L'Abbaye de La Cambre, d'après Sanderus, 1659.

Cliché prêté par *Le Folklore Brabançon*.

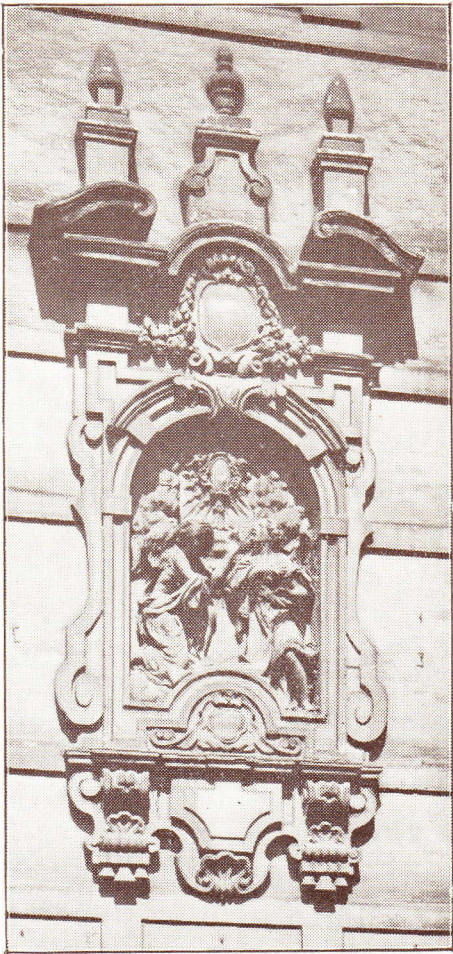


Fig. 161. Bas-relief décorant le chevet du chœur de l'église Notre-Dame-des-Sept Douleurs-aux-Riches-Clares, d'après plans de Luc Faid'herbe (1665).

Motif : Adoration de l'Eucharistie.

Cliché prêté par le T. C. B.

l'Anversois Coebergher et le Malinois Faid'herbe — s'étaient voués d'abord à l'art de peindre). Les effets de couleur, c'est-à-dire d'ombre et de lumière, sont obtenus par les reliefs d'une façade tout ornée de volutes, de chutes de fleurs et de fruits, de cartouches, de torchères, de vases et de statues.

Les Jésuites adoptèrent ce style pour toutes leurs constructions à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (1).

Dans la capitale où, tout au long du siècle, s'érigent nombre d'églises, de chapelles et de couvents, le style baroque triomphe vite. Jacques Francquart y élève en 1617 *l'Eglise des Jésuites* (disparue en 1811-1812), qui passait pour un chef-d'œuvre, et le *Temple des Augustins*, en 1620, (démoli lors des travaux de voûtement de la Senne, au XIX<sup>e</sup> siècle, mais dont la façade a été reconstruite à l'église de la Trinité, rue du Bailli). Wenceslas Coebergher dresse les plans de *l'Eglise des Carmélites* (qui disparut en 1785), Luc Faid'herbe ceux de *l'Eglise Saint-Jean-Baptiste-au-Béguinage* (1657-1676) et de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs-aux-Riches-Clares*, que nous pouvons heureusement encore admirer aujourd'hui, comme *Notre-Dame-de-Bon-Secours* (1664-1694), due à Jean Cortvrindt (2).

Nous avons déjà dit ci-dessus que les *maisons des corporations* édifiées autour de la Grand'Place après le bombardement de 1695, sont de style italo-flamand. Parmi celles que l'artillerie du maréchal de Villeroi avait détruites, il s'en trouvait une, celle des peintres, qui fut édiflée vers le même temps que le Palais Granvelle et qui, comme celui-ci, appartenait au style de la première Renaissance. (v. *supra*, pp. 136, 158)

Dans presque tous les immeubles édiflés immédiatement après le désastre que nous venons de rappeler, on reconnaît les traits architecturaux suivants :

- la superposition des trois ordres classiques (dorique, ionique et corinthien, ou la variante de ce dernier, l'ordre composite);
- l'application du pilastre ou colonne engagée dans la façade;
- le gâble ou pignon à volutes (ayant pour origine le pignon à gradins, souvent dénommé espagnol, mais à tort);
- l'exubérance décorative de la façade.

(1) En 1583, construction de leur église de Douai.

(2) Bruxelles compte en outre, datant de la même époque, l'Eglise des Briggittines, dont l'architecte n'est pas connu. Ce monument est malheureusement fort dégradé et aurait besoin d'importantes restaurations.

## IV. LES TRANSFORMATIONS DE LA VILLE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

Outre les églises, les couvents et les maisons des corporations, la capitale des Pays-Bas vit s'élever un grand nombre de maisons ouvrières, de maisons bourgeoises et quelques riches hôtels seigneuriaux.

Pour les raisons indiquées ci-devant (p. 161) Bruxelles ne cessa de se peupler et toujours davantage, de telle manière que la voirie urbaine dut s'étendre dans toutes les directions. Le nombre de rues — et aussi d'impasses — établies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle est, en effet, considérable.

A l'une d'entre elles était réservé un avenir commercial exceptionnellement brillant. Il s'agit de la *rue Neuve*. Créée en 1617, au travers des prairies de la rive droite utilisées comme blanchisseries, elle ne tarda pas à être bordée de demeures cossues. De sorte que, dès 1646, elle devenait le siège d'une *paroisse, dite du Finistère*. Elle n'était en ce temps qu'un lieu de résidence, silencieux et paisible, et que le charroi ne troublait guère.

Ce caractère résidentiel appartenait également à la *rue Isabelle* (tracée en 1625, en contrebas du Coudenberg), à la *rue* et à la *place de Bavière* (1) (établies au flanc du Reuzenberg, proche l'ancienne Steenpoort), à la *place du Sablon* et à la *rue aux Laines*, auxquelles les familles de la haute noblesse continuaient à témoigner leur préférence.

C'est dans la ville basse, et plus spécialement sur la rive gauche de la rivière, que se développèrent les quartiers animés par les affaires ou par le grouillement des petites gens. Les *Bassins intérieurs*, maintenant bordés de quais et de maisons de commerce, se complètent, en 1639, par le creusement du *Bassin au Foin* — sur l'emplacement d'une prairie dépendant du Grand Béguinage — et du *Bassin de la Voirie*, dit Mestback (Bac au fumier). La *Porte du Rivage*, à l'entrée du canal sur le territoire de la capitale, est réédifiée. Dans l'axe du bassin Sainte-Catherine, est établi, en 1650, le *Marché aux Grains*.

A la défense accessoire en arc de cercle aménagée au XIV<sup>e</sup> siècle (v. p. 55) se substitue une suite de rues dénommées *des Six Jetons*, *Marché aux Porcs* et *Rempart des Moines*. Une ordonnance de 1627 décrète le pavement de ces voies nouvelles et impose aux riverains l'obligation de paver, à leurs frais, une largeur de trois pieds devant leurs maisons (2).

Au sud de l'ancien rempart ainsi transformé, se développe un quartier ouvrier, au milieu de l'humide Voldersbeemd (pré des Foulons). Autour d'une place qui, longtemps portera le nom de *Vieux Marché* (place Anneessens actuelle), se dessine bientôt tout un réseau de ruelles étroites.

En même temps se complétait le réseau des voies latérales des rues de Flandre et de Laeken.

Ainsi donc, la croissance urbaine se marquait de plus en plus nettement sur cette rive gauche où la construction d'immeubles avait si longtemps été entravée par l'humidité du sol et les inondations.

L'*aspect agreste* d'autrefois n'avait cependant pas entièrement disparu. Des prairies et des potagers subsistaient toujours à l'*intérieur des limites de la seconde enceinte*, dans les secteurs déterminés par les voies de circulation conduisant aux portes de la ville. Des demeures patri-

(1) Ainsi dénommées en l'honneur de l'Electeur de Bavière Maximilien-Emmanuel. Depuis la fin de la grande guerre 1914-1918, elles sont appelées rue et place de Dinant.

(2) Des Marez a fait remarquer l'intérêt de cette disposition à propos de l'origine des trottoirs et de l'histoire des règlements concernant la voirie urbaine.

ciennes du Sablon et du Quartier aux Laines dépendaient de vastes jardins plantés d'arbres (1).

Quant au *territoire des environs immédiats de la ville*, son caractère essentiellement agricole restait intact. Un plan de 1697, dressé par Georges de Backer, dédié « au très illustre et très vaillant seigneur Son Altesse le Prince de Vaudémont, Gouverneur général des armées de Sa Majesté aux Pays-Bas et commandant en chef des armées de Sa Majesté britannique », en témoigne éloquemment. Ce plan indique notamment les retranchements que le prince fit établir sur les hauteurs de Saint-Gilles, dans les prairies de Cureghem-Anderlecht, sur les plateaux de Scheut, de Berchem-Sainte-Agathe et de Koekelberg. Leurs lignes courent à travers les champs et les pâtures.

Au sud de la Ville, les bois couvraient une vaste zone s'étendant de l'abbaye de la Cambre à l'abbaye de Forest (v. pp. 176-177).

Le succès du pèlerinage à Notre-Dame de Laeken fit de la rive orientale du canal de Willebroeck une des promenades favorites des riches bourgeois et des nobles personnages. De part et d'autre bordée d'arbres, elle fut de ce fait dénommée Allée Verte.

Des centaines de carrosses (2) y faisaient quotidiennement la navette au temps où la reine Marie de Médicis, fuyant la France, vint résider dans la capitale des Pays-Bas (3).

*En conclusion*, Bruxelles méritait bien les appellations de « prinselijcke stad » (ville princière), et de « Petit Paris » qui lui étaient alors décernées. Il le méritait par le nombre et la beauté de ses monuments civils et religieux, par ses parcs et jardins privés, par les bois magnifiques et les sites pittoresques dont il était entouré.

---

(1) Le jardin du Palais d'Egmont en est le dernier vestige.

(2) Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'emploi du carrosse se généralisa et devint une nécessité mondaine. Il remplaça de plus en plus, bientôt complètement, la litière à brancards. Cela entraîna pour les riches l'obligation de modifier le plan de leurs habitations. Une remise devait dorénavant être prévue.

(3) Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles devint « l'auberge des princes en exil ». Le prince de Condé s'y réfugia avec sa jeune épouse trop ardemment courtisée par le roi Henri IV (1609); Marie de Médicis, le duc de Vendôme et le duc de Bouillon, craignant la main de fer du cardinal de Richelieu, y arrivèrent en 1631; Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en janvier 1632. Plus tard ce fut au tour de don Emmanuel de Portugal, puis des fils de l'infortuné Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, enfin du Grand Condé.

Les chefs du jansénisme français y trouvèrent également un asile, au moins provisoire. Le grand Arnauld s'y installa en 1679, bientôt suivi par ses amis Gerberon et Quesnel.

LOUIS VERNIERS

# BRUXELLES

ESQUISSE HISTORIQUE

PRÉFACE  
DE

**P. BONENFANT**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

BRUXELLES  
MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK  
265, RUE ROYALE, 265  
1 9 4 1



# REMERCIEMENTS

J'AI UNE DETTE DE RECONNAISSANCE ENVERS UN GRAND NOMBRE DE personnes dont le concours me fut infiniment précieux pour la réalisation de l'entreprise dont voici le modeste résultat. Je désire le proclamer dès l'abord.

Du fond du cœur je dis merci à mes amis Paul BONENFANT, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, et Eugène COLLIN, chef de division au Service des Archives de la Ville de Bruxelles, dont l'inépuisable bienveillance et la sûre érudition ont grandement facilité mes recherches documentaires dans les dépôts confiés à leur garde.

Je remercie avec la même chaleur mes amis CASTILLE, LAMY et LECLERCQ qui ont bien voulu mettre leurs talents de photographes à mon service, ainsi que MM. GOFFIN, administrateur-trésorier de la Bibliothèque royale de Belgique, LECONTE, conservateur du Musée de l'Armée, LINDEMANS, animateur de la revue *Eigen Schoon en de Brabander*, LODS, du Touring Club de Belgique, MARINUS, chef du Service des Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, OPDEBEECK, secrétaire de la Radio-Scolaire (I. N. R.), PERGAMENTI, archiviste en chef de la Ville de Bruxelles et VIANE, secrétaire de la société Uccle-Centre d'Art, lesquels m'ont gracieusement prêté nombre de clichés, ornements de cet ouvrage.

J'exprime aussi ma vive reconnaissance à Madame LECONTE, bibliothécaire bénévole de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, dont le zèle souriant et la fidèle mémoire de Bruxelloise m'ont procuré maints renseignements utiles. La Commission Administrative de la dite Société d'Archéologie a bien voulu consentir en ma faveur une réduction du taux usuel afférent aux prêts de clichés. Je lui en sais gré.

LOUIS VERNIERS.

## LISTE DES ABREVIATIONS

- B. 1. — Bonenfant, Paul, Les premiers remparts de Bruxelles (Annales de la S.R.A.B., t. XL, 1936).
- B. 2. — id. Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles  
(Annales de la S.R.A.B., 1934).
- B. 3. — id. La création à Bruxelles de la Suprême Charité (in Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1928).
- B. 4. — id. Le Problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime.
- B. C. — Bulletin communal de la Ville de Bruxelles.
- D. B. — Dubois, A., Les bourgmestres de Bruxelles depuis 1830 (Bruxelles, 1897).
- D. M. 1. — Des Marez, Guillaume, Guide illustré de Bruxelles, t. I., Monuments civils; t. II., Monuments religieux (éd. T. C. B. 1928).
- D. M. 2. — id. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles (éd. T. C. B., 1921).
- D. M. 3. — id. Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Age (étude de géographie historique urbaine); publié par P. Bonenfant et F. Quicke.
- D. M. 4. — id. L'Origine et le Développement de la Ville de Bruxelles. Le Quartier Isabelle et Terarken (Publication du Comité d'Etudes du Vieux-Bruxelles, 1927).
- D. M. 5. — id. L'organisation du Travail à Bruxelles au XV<sup>e</sup> Siècle (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. LXV, Bruxelles, 1904).
- F. 1. — Favresse, Félicien, L'Avènement du Régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Age (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. XXX, 1932).
- F. 2. — id. La Keure bruxelloise de 1229 (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. XCVIII, année 1934).
- F. 3. — id. Esquisse de l'évolution constitutionnelle de Bruxelles depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1477 (Annales de la S.R.A.B. 1934).
- H. W. — Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles (1845, trois volumes).
- P. — Pirenne, Henri, Histoire de Belgique (7 vol.).
- R. A. — Rapport annuel de la Ville de Bruxelles.
- S.R.A.B. — Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
- T. C. B. — Touring Club de Belgique.
- V. 1. — Verniers, Louis, Démographie et Expansion territoriale de l'Agglomération bruxelloise depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Bulletin de la Société d'Etudes géographiques, t. V, mai 1935, pp. 79 à 123).
- V. 2. — id. Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 (Annales de la S.R.A.B., 1934).
- V. 3. — id. La déconcentration urbaine de la Ville de Bruxelles (Mémoires du 1<sup>er</sup> Congrès de Géographie historique, t. II, pp. 311 et ss.).
- V. 4. — id. Les Impasses de Bruxelles (Le Folklore brabançon, Août-Octobre 1934).
- V. K. — Van Kalken, Frans, Les Commotions populaires en Belgique.
- W. — Wauters, Alphonse, Histoire des Environs de Bruxelles (1850-1857; 3 volumes).